

24

Au fil de l'Ocre

BULLETIN COMMUNAL DU VAL D'OCRE - JUILLET 2025

LES PLACEAUX • LE PETIT FUMERAULT • LE MOULIN FULGET • LA RACINE • LE MOULIN DU BERCEAU • LES CHAMPS BLANCS • LE MOULIN DE VILLE • SUR OCRE • FOURROLLES • SAINT-MARTIN-SUR-OCRE • LES FLEIX • SAINT-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF • FRAUVILLE • BIGNON • LA RUE NEUVE • BOISSERELLE • LES BRÛLÉRIES • CHARMANT • LA CHAUME AUX CHÈVRES • LES ARCHONS • LES GRÉLONS • JEUILLY



Photo © Anne Nguyen Dao



COMMUNE
DU VAL D'OCRE

LA MUNICIPALITÉ
INFORME
Yonne Tour Sport
pour la 3^e fois au
Moulin du Berceau

LA VIE AUX
VILLAGES
30 lycéens, 30 artistes

QUESTIONS À...
Florent Michard,
lieutenant pompier

LE DIMANCHE 22 JUIN, la municipalité du Val d'Ocre organisait un moment de convivialité au Moulin du Berceau. Ce fut l'occasion pour nos associations de parler de leurs activités et pour le maire de présenter les nouveaux arrivants.

Ces deux rendez-vous importants pour notre collectivité se déroulent traditionnellement à l'occasion des vœux du maire en janvier. Mais, pour la première fois, nous souhaitons « bousculer » nos habitudes et profiter des beaux jours et du moulin du Berceau pour cette fête.

En effet, avec le printemps, l'activité de nos associations bat son plein et, depuis janvier 2024, de nombreux « Val d'Ocriens et Val d'Ocriennes » nous ont rejoints.

En 18 mois, près d'une trentaine de nouveaux foyers se sont installés au Val d'Ocre. C'est un chiffre important qui reflète l'attractivité de notre village, attractivité portée pour partie par la vitalité de notre tissu associatif.

Alors rencontrons-nous, accueillons, échangeons, apprenons à nous connaître et soyons curieux les uns des autres. Que chaque nouvelle famille se sente chez elle au Val d'Ocre et qu'aucun ancien ne puisse dire « Maintenant on ne connaît plus personne ! »

Je formule le vœu que chacun, chacune, trouve ou garde sa place dans notre communauté municipale.

Les nombreuses activités qui se déroulent au Val d'Ocre sont autant d'occasions pour nous croiser, créer ou raffermir les liens. Alors, allons vers nos associations, participons à leurs projets, profitons de leurs évènements, soyons les acteurs de la vie de notre village. Nous attendons beaucoup des associations, elles attendent beaucoup de nous...

Depuis 2020, votre équipe municipale défend comme valeur centrale le bien vivre ensemble. Cette valeur reste et restera une préoccupation principale pour les élus du Val d'Ocre.

Bernard Curnier, votre maire

Sommaire

Édito.....	p. 2
La municipalité informe.....	p. 2
La CCAB.....	p. 6
La vie aux villages.....	p. 7
Questions à.....	p. 15
La vie associative.....	p. 17
Les conseils municipaux.....	p. 22
Bloc notes.....	p. 32

■ DU NOUVEAU POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Lundi 7 avril, la proposition de loi concernant le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants a été définitivement adoptée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. La commune du Val d'Ocre est donc concernée par cette évolution. Cette nouvelle loi électorale va modifier sensiblement les modalités des prochaines élections en mars 2026. Voici ce qu'il faut retenir :

- Plus de panachage possible. **Aucun nom ne pourra être barré.** C'est un scrutin de liste.
- La parité devient obligatoire sur les listes candidates.
- La parité s'applique également aux adjoints.

Concernant les deux derniers points cités ci-dessus, le conseil municipal actuel respecte déjà la parité parmi ses conseillers et ses adjoints.

Contrairement à ce que la loi annonçait, pour Le Val d'Ocre, le nombre de conseillers municipaux reste identique à celui de 2020, soit 19 conseillers.

Un bel été à tous !



Couverture : *Tournesols*, photo Anne Nguyen Dao

Remerciements aux photographes : CCAB, P. Cibille, B. Curnier, S. Korsia, A. Nguyen Dao, F. Richez, S. Rouet, B. Six, les associations.

Ont collaboré à ce numéro : la CCAB, le comité de rédaction, Sandrine Beaudun, Michèle Delesse, Karen Delin, Marc Lecoin, Claire PetitAprès, Marie Pinchaud, Stéphane Rouet, Bruno Six, Michèle Vannini, Robin Vernois, Sébastien Vincent, Élodie Zozime, les associations.

Comité de rédaction : Bernard Curnier, Patricia Guttadoro, Stéphane Korsia, Patrice Lagrange, Anne Nguyen Dao, Françoise Richez.

Pour toute demande vous pouvez vous adresser au comité de rédaction : fildelocre@gmail.com

Fil de l'Ocre n°24 tiré en 500 exemplaires - distribué à tous les foyers du Val d'Ocre

Conception et mise en page : Anne Nguyen Dao

LA MUNICIPALITÉ INFORME

■ LE PARC MULTISPORTS

Le projet de transformation de l'ancien tennis du moulin du Berceau en parc multisports, est lancé.

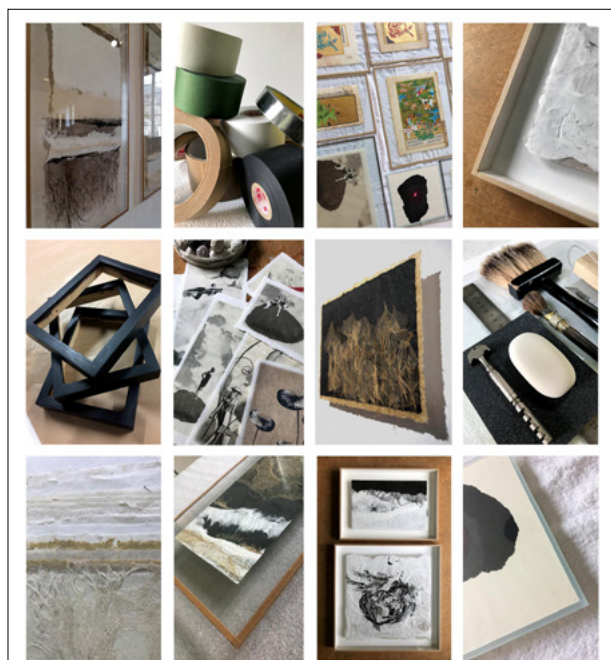
C'est un investissement de près de 100 000€ HT, cofinancé par le Conseil départemental de Yonne (40%), la CCAB (24.6%) et la commune du Val d'Ocre (35.4%).



■ NOUVELLES ACTIVITÉS

• Sandrine Beaudun

Artiste papier, Sandrine vit et travaille au Val d'Ocre. Elle a installé son atelier à Bignon où elle crée et façonne le papier. Cette démarche lui a permis de remporter en 2020 le 1^{er} prix de la Création pour la région Bourgogne-Franche-Comté, décerné par les Ateliers d'Art de France.



Encadrements sur mesure, dessins, peintures, photos et autres objets. Sur RDV à l'atelier

La Fabrique du cadre

Sandrine Beaudun
06 86 01 87 71
89110 Le val d'ocre
sandrinebeaudun94@gmail.com

Elle organise des stages de formation à la création de papier.

Depuis un an, Sandrine a ouvert un atelier d'encadrement où elle vous accueille avec son sourire, son professionnalisme et... des prix raisonnables.

Contact : sandrinebeaudun94@gmail.com

• Sébastien Vincent

« Après avoir travaillé 15 ans dans la restauration de monuments historiques, je suis revenu dans ma région natale pour installer mon atelier de sablage. Il s'agit d'une technique qui permet de restaurer aussi bien le bois que la pierre et le métal, par projection de sable à l'aide d'air comprimé.

Ce procédé permet de rendre vie à nombre d'objets. On peut travailler en atelier ou directement chez le client lorsque le support devient trop compliqué à transporter.

Installé depuis bientôt 2 ans à Saint-Aubin-Château-Neuf avec ma femme et ma fille, mon atelier en cours de rénovation vous accueillera pour parler de vos projets de restauration. »



Mes coordonnées :
sablagepageblanche@gmail.com
et le 06 61 53 30 47

■ LE CAMION À PIZZAS

Depuis début avril, et chaque mercredi soir, un camion pizza « Chez Tata » fait étape au Val d'Ocre, place Alype-Jean Noirost face à la mairie. Cet artisan vous propose de nombreuses pizzas cuites au feu de bois. Vous pouvez donc passer vos commandes entre 18h et 21h au 06 36 41 02 20.

Tous ces éléments se retrouvent sur l'application Panneau Pocket du Val d'Ocre, avec la liste et les prix des pizzas.



Photo B. Curnier

■ LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Entretien des rues et voirie

Des aménagements ont été faits dans la ruelle du Curé afin de canaliser le ruissellement des eaux pluviales.

Afin de réduire la vitesse des véhicules, les entrées de village dans la rue Chaude ont été rétrécies et les bas-côtés plantés d'arbustes.

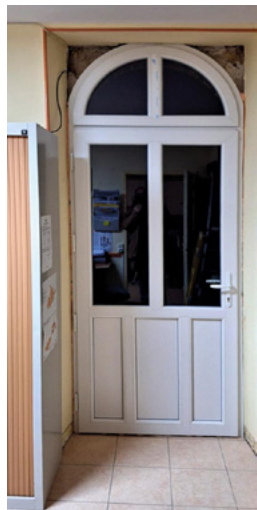
Rue de Vendôme, des aménagements ont été réalisés afin de mieux récupérer les eaux pluviales.

Entretien des bâtiments municipaux

- Différents aménagements au foyer communal permettent d'organiser des événements plus confortablement : réparation des stores dans la grande et la petite salle, installateur d'une minuterie dans les toilettes, etc.

- Les fenêtres de la cantine ont été changées.

- Les fenêtres et porte du bureau de la mairie ont été remplacées par des huisseries à double vitrage.



En haut : travaux à l'entrée du village, rue Chaude ; nouvelles huisseries pour le bureau de la mairie. En bas : la cabane de l'école.
Photos Stéphane Rouet

- Les zingueries autour du fronton de la mairie ont été réparées suite à des fuites.

- Le garage de la cour de l'école maternelle a été complètement restauré, une cabane dédiée aux enfants y a été aménagée et un nouveau banc implanté. De fin juin à mi-août, un agent supplémentaire renforce l'équipe.

Entretien des extérieurs

Les pluies printanières et la chaleur estivale conduisent les deux employés communaux, Jean-Christophe Goussery et Dorian Gilotte, à passer une grande partie de leur temps à entretenir les chemins communaux et les espaces verts comme chaque année. De fin juin à mi-août, un agent supplémentaire renforce l'équipe.

Stéphane Rouet

■ DEUX GRANDES RUES POUR UNE COMMUNE ?

Il y a bientôt 10 ans, la commune nouvelle du Val d'Ocre voyait le jour, regroupant Saint-Martin-sur-Ocre et Saint-Aubin-Château-Neuf. Les services communaux ont maintenant parfaitement intégré le périmètre de la commune nouvelle. De leur côté, les services de la Poste et les entreprises de livraison rencontrent parfois des difficultés pour différencier la Grande Rue à Jeully et la Grande Rue à Saint-Aubin. Face à ces ambiguïtés d'adresse, les services de l'État nous conseillent de modifier les noms de ces rues. Le maire a donc proposé au conseil municipal, non pas de modifier le nom de nos deux « Grande Rue », mais plutôt d'enrichir leur dénomination. Ainsi la Grande Rue à Jeully va devenir « Grande Rue de Jeully » et la Grande Rue à Saint-Aubin va devenir « Grande Rue de Saint-Aubin ». Les habitants concernés recevront un courrier d'information.

■ HALTE AU PIRATAGE !

Durant le mois de février, l'ensemble des adresses mails de la mairie a changé. Cette modification, qui peut sembler purement d'ordre administratif, est en réalité plus ambitieuse. En effet, l'utilisation de nouvelles adresses électroniques avec le nom de domaine « levaldocre » permet d'améliorer fortement la sécurité du système informatique de notre commune.

Les petites communes comme la nôtre ne sont pas épargnées par les risques de piratage informatique aux conséquences financières très lourdes. Ces évolutions sont le prolongement d'autres améliorations déjà opérées précédemment : renouvellement d'une partie du parc informatique et mise en place de sauvegardes automatiques sécurisées.

Pour joindre la mairie : mairie@levaldocre.fr

Pour les gîtes : gites.communaux@levaldocre.fr

Pour le Sivos du Vrin : sivos.du.vrin@levaldocre.fr

■ LES TAXES LOCALES

À l'occasion du conseil municipal du 8 avril 2025, l'assemblée a décidé de ne pas appliquer d'augmentations sur les taxes locales. Il en avait été de même lors du conseil municipal du 11 avril 2024. Les taxes locales représentent le revenu principal des communes. Augmenter ou ne pas augmenter ces taxes n'est pas une décision facile :

- ne pas augmenter les taxes envoie un signal fort aux habitants, tenant compte des difficultés de chacun.
- augmenter les taxes, c'est permettre à notre commune de mener des projets plus ambitieux.

Pour rappel, en 2023, le conseil avait voté une augmentation des taxes locales. Pour la principale, la taxe foncière bâti, celle-ci évoluait de 37,74 % à 39,5 %, soit une évolution des dotations pour notre commune de l'ordre de 30 000 €. Ce revenu supplémentaire couvrirait uniquement l'augmentation des charges communales liées aux énergies.

Il est important de comparer les taxes perçues par notre commune par rapport à la moyenne départementale :

- taux de la taxe foncière bâti : 39,5 % (moyenne départementale : 46,04 %)
- taux de la taxe foncière non-bâti : 47 % (moyenne départementale : 47,73 %)
- taux de la taxe d'habitation : 19,85 % (moyenne départementale : 23,36 %)

■ LE « BAR ÉPHÉMÈRE »

Le projet de relancer le dernier commerce de notre commune reste d'actualité. Plusieurs candidats ont été reçus, dont les projets étaient bien souvent trop fragiles. Les expériences passées au Val d'Ocre, mais aussi dans



Le 8 mai, le Bar éphémère a accueilli deux événements différents : l'ouverture de l'exposition de Bérénice LoyerW « Il n'est rien d'impossible » et le rafraîchissement offert par la municipalité en clôture de la cérémonie de commémoration. Photo Ph. Cibille

les communes avoisinantes, nous obligent à une grande prudence. Accompagnées par la Chambre de commerce de l'Yonne, les recherches se poursuivent ; un ou deux dossiers méritent d'être regardés de plus près.

Le challenge reste néanmoins ambitieux et le modèle choisi devra s'appuyer sur certaines spécificités de notre commune.

En attendant, l'association L'Oiseau à ressorts s'est fortement engagée pour que le rideau de notre commerce ne reste pas baissé et pour faire vivre ce lieu. Les bénévoles de l'association y organisent régulièrement des événements autour d'expositions photographiques principalement. Et à chaque fois, le Bar éphémère redevient un lieu de vie, d'échanges et de convivialité.

Nous les remercions vivement pour leur implication.

■ YONNE TOUR SPORT

Comme l'année dernière, Yonne Tour Sport s'arrêtera cet été au Val d'Ocre, sur le site du moulin du Berceau. C'est la date du **mardi 22 juillet** qui a été retenue par les organisateurs du département. Ce dispositif nous permettra d'accueillir les jeunes de notre commune et des environs, accompagnés de leur famille. Encore un bel événement festif et convivial pour animer notre été !

Les activités se dérouleront de 10h à 12h30 et de 14h

84 Yonne Tour Sport

ACTIVITÉS SPORTIVES GRATUITES POUR LES 6-17ANS

DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 17H

DU 8 JUILLET AU 7 AOÛT 2025

www.yonne.fr | Facebook : Yonne Tour Sport | Tél. : 03 86 72 88 50

à 17h. L'inscription se fera sur place. Toutes sortes d'activités physiques et sportives seront proposées par des encadrants diplômés pour que les jeunes puissent découvrir de nouvelles activités et passent un bon moment. Des gourmandises sucrées et des boissons seront proposées pour reprendre des forces.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Karen Delin

■ COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Nous commémorons la fin de la Seconde Guerre mondiale chaque 8 mai et nous nous souvenons du sacrifice des anciens pour notre liberté. Cette année, comme chaque année, le village organisait le même jour son traditionnel vide-greniers. Les habitants se retrouvent ainsi pour honorer la mémoire des héros de la guerre tout en partageant un moment convivial et festif.

Au milieu des stands colorés et des objets anciens,

l'équipe municipale et plusieurs habitants se sont regroupés à 11 heures autour du monument aux morts. Cette année était particulière car 80 ans se sont écoulés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945).

À la fin de la cérémonie, habitants et élus se sont retrouvés au « Bar éphémère » pour un moment convivial.

Françoise Richez



Commémoration du 8 mai.

Photo Ph. Cibille

LA CCAB

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AILLANTAIS EN BOURGOGNE

■ ÊTRE PARENT DANS L'AILLANTAIS

La Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne souhaite continuer à développer des actions en direction des parents du territoire.

Après l'ouverture d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-parents) destiné aux enfants de moins de 6 ans et à leurs parents à Senan, elle s'adresse aujourd'hui aux futurs parents et parents d'enfants de moins de 18 mois en proposant l'action : « Paroles de Parents ».

« Paroles de parents »

Cette action est destinée aux parents qui sont demandeurs de soutien ou de rencontres avec d'autres parents :

- pour ceux qui ont apprécié les temps d'échanges que représentaient les préparations à l'accouchement et qui veulent les poursuivre,
- pour ceux qui n'ont jamais connu ces moments d'échanges et souhaiteraient les expérimenter,
- pour ceux qui se sentent seuls et ont besoin de rencontrer d'autres parents,

- pour ceux qui ont juste besoin de s'accorder un moment privilégié pour souffler et se poser.

Ce temps de parole est fait pour eux ! Il est gratuit, sans engagement et ouvert à la présence des bébés.

En pratique

Ce temps de parole s'adresse aux familles qui habitent le territoire de l'Aillantais ; celles-ci devront s'inscrire auprès de l'animatrice du Relais Petite Enfance (RPE) afin qu'on leur prépare le meilleur accueil possible.

Après une première date en mai qui a eu du succès, la seconde a eu lieu le 20 juin avec un accueil de 9h30 à 11h.

Cet été, vous trouverez les dates de septembre sur notre site internet : www.ccaillantais.fr/le-relais-mesange/ ou auprès du Relais petite enfance « Mésange » que vous pouvez joindre au 06 81 87 92 53 ou en écrivant à : relaismesange@ccaillantais.fr

LA VIE AUX VILLAGES

■ LES VŒUX DU MAIRE

Comme l'année dernière, ce fut un grand succès pour ce moment convivial ! Une centaine de participants se sont réunis pour les vœux et la galette le dimanche 26 janvier. Néanmoins, le programme était un peu différent des années précédentes.

Un déroulé différent

Après avoir présenté ses vœux aux habitants de la commune, le maire a fait le bilan de l'action municipale en 2024 et a évoqué les projets 2025.

Il a cédé la parole à Karen Delin qui a fourni des explications sur les travaux réalisés dans la cour des Pandas et sur la situation de la Maison des Assistantes maternelles (MAM). Puis Françoise Richez a évoqué la création du nouveau site internet.

D'autres élus étaient présents : Micheline Couet, maire d'Égleny et Jean-Pierre Raoult, conseiller départemental qui a pris la parole.



Prises de parole de Bernard Curnier, Françoise Richez, Karen Delin et Jean-Pierre Raoult. Photos A. Nguyen Dao

Une invitée surprise

Stéphane Rouet, maire délégué de Saint-Martin-sur-Ocre, nous a présenté Anne Sieben, une Américaine qui, depuis trois ans, s'est engagée dans un Tour de France des 281 communes portant le nom de Saint-Martin. Chaque année, cette personne a parcouru environ 2 500 kilomètres entre novembre et février et cette année,



elle était de passage dans notre commune. Son parcours, entrepris avec engagement et dans un esprit de partage, lui permet de rencontrer de nombreux maires, élus et habitants des communes traversées. Elle fut chaleureusement applaudie lorsqu'elle prit la parole.



Une centaine de participants. Photo A. Nguyen Dao

Du temps pour la galette

Enfin, avant le partage de la galette des rois, les habitants ayant participé à l'effort de décorations de Noël ont reçu leurs prix.

Afin de ne pas prolonger ce moment festif au-delà d'une heure raisonnable, la présentation des nouveaux arrivants et des associations a été repoussée au début de l'été, le dimanche 22 juin 2025 à 11 heures, autour d'un apéritif organisé au moulin du Berceau (voir page 14).

Françoise Richez



Ci-dessus : remise des prix aux habitants pour les décorations de Noël par Jean-Claude Pokrywa. Ci-contre : Anne Sieben et Stéphane Rouet. Photos A. Nguyen Dao

■ VIDE-GRENIERS

Comme chaque année, le vide-greniers de notre village s'est tenu le 8 mai, sous une météo printanière agréable. Les acteurs habituels de l'événement étaient présents : La Grogne et son stand de restauration, La Grande Classe et ses gâteaux, les plants potagers des Pandas, les producteurs, la fête foraine, etc.

Les amateurs d'art étaient largement servis avec trois expositions, *Maison(s)* à l'Atelier 19b, *Terre en lumière* au musée Larcena et une exposition de photos au « Bar éphémère » ainsi qu'avec les portes ouvertes des ateliers d'artistes de la commune et de communes voisines (voir pages 9 et 12).



Le vide-greniers du 8 mai 2025.

Photo F. Richez

L'intérêt du vide-greniers est bien sûr celui des rencontres, avec les voisins de stand, avec les visiteurs, avec les Saint-Aubinoises et les Saint-Aubinois heureux de cette journée de forte animation au village.

Françoise Richez

■ DEUX NOUVELLES ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

Nous sommes deux nouvelles assistantes maternelles agréées avec expériences professionnelles : Élodie a une formation en « Gestes associés à la parole ». Claire a un CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE). Nous avons toutes les deux validé notre Attestation aux gestes de premier secours. Huit places sont prêtes pour accueillir vos enfants au sein de la Maison des assistantes maternelles au centre du village de Saint-Aubin.



Claire PetitAprès et Élodie Zozime

Passionnées par notre métier, nous accompagnerons avec bienveillance vos enfants dans leurs activités quotidiennes.

Maison d'assistante maternelle

La cabane aux lutins

M.A.M

DEUX NOUVELLES ASSISTANTES MATERNELLES agréées !

Lieu : SAINT AUBIN CHÂTEAU NEUF 89110

Plusieurs places disponibles

A partir du : 2 JUIN 2025

Informations Pratiques

Chers parents vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ? N'hésitez pas à nous contacter, nous avons de la place pour l'accueillir dans un lieu chaleureux, agréable et bienveillant .

Horaires d'ouverture : 7h- 18h30
Adresse mail: lacabaneauxlutins89110@gmail.com



**Contact Elodie : 0642065163
Claire : 0689757847**

Des sorties quotidiennes à l'extérieur leur seront proposées ainsi que des activités manuelles, sensorielles, créatives et des ateliers cuisine. Accompagnés par Karen Delin, les enfants pourront accéder à l'espace Snoezelen du centre de loisirs des Pandas. Et nous pourrons participer aux ateliers proposés par le Relais mésange de la petite enfance.

Au plaisir de vous accueillir avec vos enfants !

Élodie Zozime et Claire PetitAprès

■ DEUX INFIRMIÈRES AU VAL D'OCRE

Après quinze années passées en milieu hospitalier, je profite de l'opportunité qui s'est présentée pour rejoindre le cabinet infirmier de Saint-Aubin. Élisabeth Gaudin Meunier qui a consacré plus de dix ans à vous soigner me cède sa place pour s'investir dans de nouveaux projets.



Marie Pinchaud et Valérie Auboussu

Je suis très heureuse de m'associer à Valérie Auboussu pour prendre la relève.

Infirmières dévouées et à l'écoute, nous avons à cœur de prendre soin de chacun d'entre vous avec bienveillance et professionnalisme. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande ; nous sommes disponibles pour vous accompagner au quotidien.

Marie Pinchaud

19 bis Grande Rue de Saint-Aubin
Le Val d'Ocre
03 86 63 25 59
cabinetinfirmier.levaldocre@gmail.com

■ EXPO PHOTO : CHAMPS BLANCS HORS LES RONCES

En février, les locaux du bar-restaurant ont de nouveau été investis avec une exposition de photographies, *Champs blancs hors les ronces, des habitants débroussaillent pour nous tous.*

Tout au long de l'année, un groupe d'habitants de notre commune, emmené par Jean-Hugues Motard, s'organise et consacre du temps à nettoyer chemins et mares du village envahis de terre, de ronces, etc.

Dominique Doignon a participé aux chantiers. Il a photographié ces moments, charmé par l'efficacité et la bonne ambiance régnant dans l'équipe.

Le nettoyage des mares des Champs Blancs l'a tout particulièrement inspiré.



Dominique Doignon présentant un de ses clichés lors du vernissage le 21 février 2025.
Photo A. Nguyen Dao



Mare des Champs Blancs avant nettoyage.
Photo D. Doignon

Avec le soutien de l'*Oiseau à ressorts*, cela a donné lieu à une exposition visible les 21, 22 et 23 février au « Bar éphémère ».

Lors du vernissage, Dominique Doignon a fait une présentation sur un mode humoristique de ses images, rythmée par les extraits musicaux que lui avait dicté l'atmosphère des lieux.

Environ 70 personnes, des habitants du Val d'Ocre pour la quasi-totalité, ont assisté dans une joyeuse ambiance à cet événement, tout en dégustant les délicieux en-cas préparés par la famille Doignon.

Voilà une expérience à renouveler !

Anne Nguyen Dao

■ L'ART À L'ÉCOLE : QUE D'EAU !



Le Bleu a envahi l'Atelier 19b.

Photo A. Nguyen Dao

Le 4 avril, le Bleu a envahi l'atelier 19b ! Sur le vaste thème de l'eau, les enfants de la maternelle au CM2 ont pris possession de l'espace avec leurs dessins et créations multiples pour la 3^e édition de *L'art à l'école*. Sous la conduite éclairée de leurs enseignant.e.s, ils ont évoqué en couleurs, peintures, feutres, papiers et volumes toute la diversité du monde aquatique. La mer, les vagues, les baleines, les poissons mais aussi les rivières, la pluie, les arcs-en-ciel... tout l'imaginaire autour de l'eau était présent.



Merci aux enfants et à l'équipe pédagogique pour ce joli départ de la saison artistique dans notre beau village.

Patrice Lagrange

Photo F. Richez

■ 30 LYCÉENS, 30 ARTISTES

Les 12 et le 13 avril derniers, les élèves du lycée de Toucy en Terminale option cinéma et spécialité Humanités, Littérature et Philosophie ont proposé une grande exposition à l'Atelier 19b intitulée *Moi Labyrinthe*.

Lectures, œuvres multiples et... régal !

Plusieurs centaines d'œuvres y étaient exposées, allant de la photographie à la peinture, au dessin, à la création papier, à la poésie, aux textes philosophiques, aux installations ainsi qu'aux courts-métrages. Un spectacle de lecture de poésies a précédé le vernissage et le repas au « Bar éphémère » de Saint-Aubin, gracieusement concocté par Stéphane Rouet. Merci à lui, c'était délicieux !

Un projet collectif

Le projet a été initié par Robin Vernois, habitant du Val d'Ocre et professeur de philosophie et de cinéma au lycée Pierre Larousse de Toucy. Au fil de l'année, cinq artistes bien connus des habitants du Val d'Ocre sont intervenus auprès des élèves pour les faire créer en ateliers : Philippe Cibille a animé des ateliers photo et effectué tous les tirages de l'exposition, Sandrine Beaudun a animé plusieurs séances de création d'une œuvre papier à son atelier, Nicolas Delarbre a animé des ateliers d'écriture et de lecture poétiques, Wilfried Schick a scénarisé et scénographié l'exposition avec les élèves tandis qu'Ameline Poisson a supervisé l'écriture, la réalisation et le montage par les élèves d'un film documentaire sur l'ensemble de leur projet.



Vernissage de l'exposition *Moi Labyrinthe* en présence des cinq artistes intervenant dans le projet. Photo A. Nguyen Dao

Des lycéens créatifs

L'enjeu de ce projet artistique ambitieux était de mettre les élèves en création, avec des artistes et autour des thèmes du programme de philosophie, en particulier ceux touchant aux expressions de la sensibilité et à l'humanité questionnée par les progrès technologiques. Le résultat a été à la hauteur de nos espérances, de la

créativité et de l'énergie déployées par l'ensemble de la troupe. Les visiteurs du week-end (plus de 200) ont été souvent émus par la qualité et l'intensité des productions des élèves et beaucoup y ont vu un message d'espoir : nos jeunes sont bien là, créatifs et éveillés, dans la tourmente de l'époque et le labyrinthe de leur identité en questionnement.



L'exposition a été inaugurée avec la lecture de poèmes des lycéens. Photo Ph. Cibille

La classe de CE1-CE2 de Saint-Aubin, qui a suivi une visite guidée de l'exposition le lundi matin, a posé mille questions et en est sortie des images plein les yeux et des idées plein la tête. Le relais a été passé !



Œuvre collective réalisée par les lycéens à l'atelier de Sandrine Beaudun. Photo A. Nguyen Dao

Merci à...

...l'association de photographes L'Oiseau à ressort qui a été porteuse du projet du début à la fin, auprès de la DRAC, du lycée de Toucy ainsi que des artistes intervenants. Philippe Cibille et Anne Nguyen Dao ont encore une fois donné sans compter de leur temps et de leur talent. Merci mille fois à eux !

La municipalité du Val d'Ocre, partenaire du projet, a généreusement prêté la salle de l'Atelier 19b pendant toute une semaine et mis à disposition le Bar éphémère ; qu'elle en soit chaleureusement remerciée !



Les visiteurs explorent le dédale de Moi Labyrinthe.
Photo Ph. Cibille

Un film documentaire

Pour finir, le film documentaire sur l'ensemble du projet, intitulé lui-aussi *Moi Labyrinthe*, a été projeté au Cinétoile de Toucy le mercredi 25 juin et le jeudi 26 juin lors de deux séances exceptionnelles.

Robin Vernois

■ TERRE EN LUMIÈRE DE CORINNE JOACHIM

Ses œuvres, chargées de poésie et d'humanisme, ont enchanté le public nombreux qui a visité l'exposition du 27 avril au 18 mai, au musée Jean-Larcena.

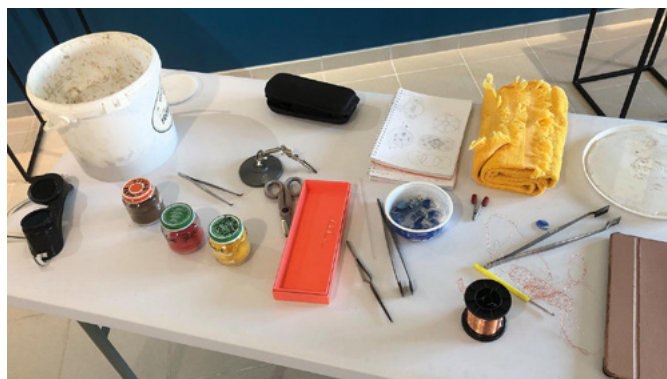
Admiratifs, les visiteurs ont découvert comment l'artiste faisait dialoguer harmonieusement la terre et le verre, deux matières si dissemblables, en contrastes et oppositions.



Le verre transparent est travaillé en dentelle par l'artiste. Il introduit la légèreté, la respiration tandis que la terre évoque une part solide et sombre. Les enfants de CE1-CE2 qui ont été reçus par Corinne Joachim ont été touchés par les sujets qu'abordaient certaines de ses œuvres.

Une belle exposition qui a séduit et ému de nombreux visiteurs.

Françoise Richez



En bas à gauche et ci-dessus : pour les enfants, visite de l'exposition et atelier au musée Larcena avec Corinne Joachim.
Photo F. Richez

■ LES DESSINS DU FUSINISTE DE FRANÇOIS LAÏNÉ

François Laïné est un jeune artiste qui nous a éblouis avec sa manière de faire surgir la lumière, le mouvement, les éclats de matière à partir de ses dessins au fusain. La maîtrise extraordinaire de cette technique a forcé l'admiration des visiteurs du musée Larcena qui ont vivement félicité l'artiste.



L'artiste avec Bernard Curnier lors de l'inauguration.
Photo Ph. Cibille

Lorsque les enfants de CE1-CE2 sont venus visiter l'exposition, François Laïné s'est prêté avec bonne grâce au jeu des questions-réponses. Puis les enfants ont exercé leur talent et chacun est reparti avec plusieurs dessins.

Françoise Richez

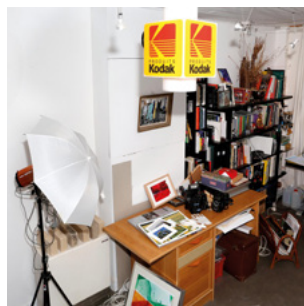
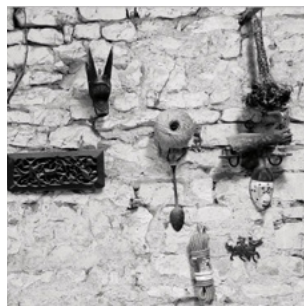
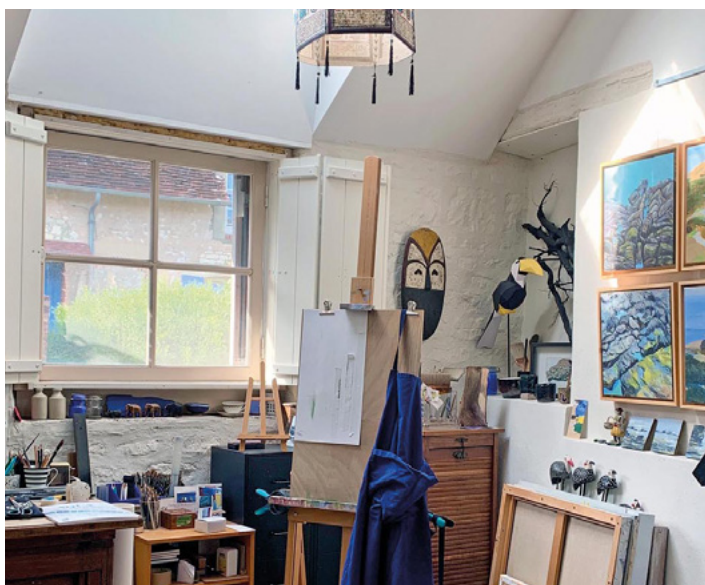


Au premier étage de l'exposition. Photo Ph. Cibille

■ PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES

Cette année, les Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes (POAA) se sont étendues à deux villages voisins (Saint Maurice-le-Vieil et Merry-la-Vallée).

Dix-sept artistes ont exposé du 8 au 11 mai dans 11 ateliers et pris plaisir à échanger avec de nombreux visiteurs autour de leurs œuvres et de leur pratique.



Nicole Dufour (plasticienne), Jean-Michel Unger (plasticien), Ugo Guttadoro (sculpteur, avec Laurent Signora et Hervé Pelfini en artistes invités), Céline Letournel (photographe-vidéaste), Annie-Paule Thorel (peintre), Patrick Maniez (peintre numérique et bande dessinée), Sandrine Beaudun (papier végétal), Louise Rouet (dessins), Ismaïl Yildirim (sculpture, peinture, gravure), Anne Nguyen Dao (photographie), Patrice Lagrange (peinture), Alain Gaudebert (céramique), Marie Marcell (plasticienne), Monica Mariniello (sculpture), Killian Moyson (graveur, imprimeur d'art), Flora Taruggi (bande dessinée et illustration).

Un point d'information, installé au Bar éphémère dans le centre de Saint-Aubin, permettait au public de trouver un dépliant expliquant le parcours.

Patrice Lagrange

■ MAISON(S) DU COLLECTIF MOUV'ART

Après les thèmes Féminin/Masculin, Arbres, Passants/Passantes, Machines, Bestiaire, c'est avec le thème Maison(s) que l'association Mouv'ART renouvelle pour la sixième année son partenariat avec la commune du Val d'Ocre à l'Atelier 19b. Nous sommes très heureux et heureuses de retrouver ce lieu.

Dans les contes traditionnels qui ont habité notre enfance, il y a la maison des sept nains de Blanche-Neige, la maison des Trois Ours, la maison en pain d'épices d'Hansel et Gretel. Il y a également la maison de l'ogre du Petit Poucet... et puis... et puis il y a, rappelez-vous, la drôle de maison de ce petit homme : « Sa maison est en carton, les escaliers sont en papier. Le facteur y est monté. Pirouette, cacahuète, il s'est cassé le bout du nez. On lui a raccommodé avec du joli fil doré. »

Pour cette édition, 20 artistes nous ont présenté leurs



Maison de papier

Photo F. Richez



Œuvre de Jean-Michel Unger.

Photo F. Richez

drôles de maisons à eux. Aucune n'est habitable mais toutes racontent une histoire, un univers. Sans briques, ni parpaings, ils les ont construites avec leur fantaisie et leur talent, leur humour et leur poésie.

Plus de 500 visiteurs ont eu le plaisir de découvrir ces diverses créations.

Pour la septième édition, en 2026, Mouv'ART proposera une exposition spécifique « Grands Formats ».

À l'année prochaine.

Michèle Vannini & Marc Lecoin

■ 4^E ÉDITION DE LA BIENNALE DES PETITS FORMATS

La 4^e édition de la Biennale s'est déroulée du 29 mai au 9 juin à l'Atelier 19b. Tous les deux ans, la Biennale réunit en un même lieu les artistes du Chemin des Arts, les artistes nouvellement installés au village et leurs invités, pour une exposition collective de pièces de petit format. L'occasion pour eux de réaffirmer l'importance de la création. L'occasion aussi de rencontrer les habitants du village et des environs. Ils étaient 23 cette année pour une exposition collective intitulée « Fragments ».

23 artistes : autant de fragments d'humanité

Le Chemin des Arts a plus de 20 ans mais la mobilisation d'artistes de grand talent et le nombre de visiteurs

portent témoignage de sa richesse et de son actualité.

Les artistes sont passeurs d'émotions, explorateurs de territoires intimes, à la recherche de la fragilité du vivant. Certains sont attachés à l'art populaire, à l'exubérance baroque, d'autres à une certaine solitude contemplative. Ils sont parfois photographes de personnalités du spectacle et parfois travaillent dans le design. Ils sont ouverts à l'artisanat comme aux beaux-arts, à l'émerveillement d'un paysage inconnu ou à l'approche minimaliste des volumes et des matériaux. Des œuvres parfois sombres, mais beaucoup de poésie et toujours d'infinis fragments d'humanité.



Les architectes de la Biennale 2025, Patrice Lagrange, Françoise Richez et Benoît Héry, devant les œuvres de la céramiste Lorraine Patoir.

Photo A. Nguyen Dao



Biennale des Petits formats à l'Atelier 19b.

Photo F. Richez

L'Audacieuse, sculpture de Serge Saint

Cette année, la Biennale a rendu hommage à Serge Saint, l'un des artistes du Chemin des Arts, qui est décédé en 2010. La silhouette blanche de femme alanguie, rue Chaude, à l'entrée du village, en avait choqué certains et fait discourir beaucoup d'autres lors de sa pose. La grande liberté de ses formes et l'élégance de son opulente poitrine font désormais partie de notre quotidien et de l'image de notre village.

Serge Saint vivait en Normandie. Il travaillait toutes sortes de matériaux : d'abord la terre glaise, puis le plâtre, puis la résine polyester et le polystyrène. Il s'est formé lui-même, se documentant partout, dévorant la littérature publiée

sur la plupart des arts et tout particulièrement sur la sculpture et les sculpteurs.

Serge Saint, qui était convaincu de « la nécessité d'inventer pour exister », continue ainsi à nous faire un signe à chaque regard vers l'Audacieuse.

Michèle Delesse



L'Audacieuse, rue Chaude.

Photo Ph. Cibille

■ LIBÉRER LES ÉNERGIES ASSOCIATIVES !

Le dimanche 22 juin 2025 s'est tenue, au Moulin du Berceau, la traditionnelle réunion d'accueil des nouveaux habitants du Val d'Ocre (jusqu'ici associée à la galette des Rois en début d'année).

Après quelques points d'actualité sur la commune, notre maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants. Ensuite, les diverses associations de la commune ont présenté leurs activités. À travers leurs interventions, elles nous ont rappelé à quel point la belle animation de notre commune repose sur les épaules de bénévoles associatifs et, donc, d'un apport constant de bonnes volontés pour assurer en permanence un renouveau de ces énergies.

Pour vivifier celles-ci, l'association Uni.Vers.Tao a enjoint les personnes présentes à cette réunion à effectuer, malgré la chaleur, quelques mouvements de Qigong, une discipline traditionnelle chinoise associant mouvements fluides, exercices respiratoires et concentration de l'esprit.

Stéphane Korsia



Les interventions des associations se sont alternées avec la présentation des nouveaux arrivants.

Photo S. Korsia



Démonstration de Qigong.

Photo F. Richez

■ LES RECETTES DE PATRICIA

Gâteau renversé à la rhubarbe

Pour 6 personnes :

- 400 g de rhubarbe
- 150 g de sucre de canne
- 150 g de farine
- 60 g de beurre
- 3 œufs
- 1 sachet de levure
- 10 cl de lait
- 2 bouchons de fleur d'oranger
- un zeste de citron vert.

Préchauffez le four à 180° C.

Épluchez et coupez les tronçons de rhubarbe. Tapissez un moule à gâteau avec du papier cuisson et déposez des tronçons de rhubarbe afin de couvrir le fond du moule.

Dans une poêle, faire fondre le beurre et la moitié du sucre. Faites cuire jusqu'à ce que le mélange caramélise. Ajoutez le reste des morceaux de rhubarbe et laissez cuire 5 minutes en mélangeant.

Dans un saladier, battez les jaunes d'œufs avec le reste de sucre (75 g) jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Montez les blancs en neige dans une terrine à part.

Dans le saladier, ajoutez la farine, la levure chimique et le lait. Incorporez délicatement les blancs montés en neige. Mélangez pour obtenir une pâte lisse.

Versez dans le moule le contenu de la poêle (morceaux de rhubarbe caramélisés).

Puis versez la pâte lisse dans le moule.

Enfourez pendant 30 minutes et sortez le gâteau.

Laissez-le refroidir avant de le retourner et de le démouler.

Régalez-vous !

Patricia Guttadoro



QUESTIONS À...

■ FLORENT MICHARD, LIEUTENANT POMPIER

Il y a 4 ans, Florent Michard a été nommé lieutenant pompier au Centre de secours d'Aillant-sur-Tholon. Pour le Fil de l'Ocre, il a accepté de recevoir Bruno Six qui lui a fait part de l'intérêt du Val d'Ocre pour sa mission.



Florent Michard, lieutenant pompier.

Photo B. Six

Pouvez-vous nous décrire votre métier, vos missions et votre contexte d'intervention ?

Engagé à l'âge de 16 ans en avril 1996 chez les sapeurs-pompiers volontaires, j'ai pu évoluer dans plusieurs territoires et différentes conditions pendant vingt-neuf ans. Depuis mai 2020, j'ai le commandement du Centre d'incendie et de secours (CIS) d'Aillant-sur-Tholon qui dépend du Service départemental d'intervention et de secours (SDIS 89 à Auxerre).

Comment sont organisés les sapeurs-pompiers dans notre pays ?

En France, les pompiers peuvent être militaires, dépendants de l'Armée de terre à Paris ou dans le cadre de la Marine à Marseille (on les appelle alors les marins pompiers) ; hormis ces exceptions (qui forment des effectifs importants) les pompiers peuvent être **professionnels** (fonctionnaires) ou **volontaires** (percevant des indemnités plutôt symboliques¹). Souvent un sapeur-pompier professionnel se retrouve en plus « volontaire », là où il réside.

Donc, dans la majorité des territoires, les missions des Sapeurs-pompiers s'inscrivent dans la compétence départementale des SIS (Service d'Incendie et de Secours - anciennement SDIS).

Celui de l'Yonne comporte 36 centres d'incendie et de secours (CIS). Citons les plus importants : Auxerre, Avallon, Joigny, Migennes, Sens, St Florentin, Tonnerre et bien sûr Aillant-sur-Tholon.

Notre CIS a un « secteur de premier appel » : nous défendons la population de Montholon, Chassy, Beauvoir, St-Maurice-Thizouaille, St-Maurice-le-Vieil, Égleny,

Le Val d'Ocre, Les Ormes, Sommeceaise, La-Ferté-Loupière, St-Romain-Sépeaux, Senan, Valravillon, Fleury-la-Vallée, Poilly-sur-Tholon et Lindry. Nos effectifs comportent une cinquantaine de sapeurs-pompiers volontaires. Le CIS dont je suis responsable est aussi en lien permanent avec les Centres de première intervention (CPI) de La-Ferté-Loupière, de Fleury-la-Vallée et de Valravillon, qui sont des pompiers communaux.

Parlons un peu du rôle des sapeurs-pompiers. Quand et comment y faire appel ?

Les sapeurs-pompiers interviennent au titre de la Sécurité civile, aux côtés d'autres acteurs comme les démineurs, certains personnels de Préfecture, la Croix-Rouge, l'œuvre de Malte, etc.²

Plusieurs numéros d'appel sont connus :

Le **18** concerne les Sapeurs-Pompiers (incendie et voie publique).

Le **15** concerne le SAMU (accidents au domicile).

Le **112** regroupe les deux premiers et une régulation est opérée par le Centre de traitement d'appels à Auxerre qui répartit les sollicitations entre l'appel au 18 (concernant l'incendie ou la voie publique) et le SAMU (pour toute mission de secours à domicile).

En tant que Centre de secours-secteur de 1^{er} appel, nous sommes mobilisés à la suite d'une régulation opérée par le 112 qui évalue plusieurs paramètres : nature de l'intervention, domicile ou voie publique, disponibilité des équipages sur les différents sites, proximité/capacité d'intervention rapide. Les urgences vitales sont généralement orientées vers les sapeurs-pompiers ; si la communication de l'appelant coupe, ils ont la possibilité de le rappeler.

Pour revenir sur le fond, il est essentiel de dire que les sapeurs-pompiers interviennent dans une démarche bienveillante au service de la population. Ce qui fait la grandeur de cette « corporation », c'est le dévouement pour les personnes en danger. L'engagement désintéressé des volontaires fait la noblesse de leur implication. Car il s'agit de nombreuses heures données au service de la population, en plus des activités professionnelles du sapeur-pompier.

À ce propos, vous-même exercez quelle profession ?

Je suis par ailleurs fonctionnaire territorial. Je travaille au Conseil départemental comme chef d'exploitation du Centre d'intervention technique départemental d'Auxerre. Ma hiérarchie comprend les contraintes de mon engagement volontaire (les astreintes durent en général une semaine). Il faut comprendre que pour un employeur, à côté de la nécessité d'harmoniser les agendas (astreintes, formations) et les urgences d'intervention, il est précieux d'avoir un expert incendie et secours au sein de l'entreprise ou de l'organisation ! Les employeurs peuvent signer des conventions (employeur/volontaires) régissant les conditions de la mise à disposition.

1) 7 centimes d'euro par heure d'astreinte + rémunération des vacances réalisées d'environ 10€ - pas de défraiement des trajets.

2) Le code de la Sécurité intérieure régit les conditions de mise à disposition des pompiers volontaires (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000025503132/LEGISCTA000025506662/)

L'expérience humaine de sapeur-pompier doit être passionnante ?

Effectivement, l'engagement collectif dans cette mission apporte beaucoup de satisfactions individuelles. Mais pour que le plaisir de l'action opère, il faut être prêt à de nombreuses situations. D'où l'importance de la formation théorique et opérationnelle. L'expérience et l'apprentissage avec ses pairs au gré des interventions ne sont pas près d'être remplacés par une intelligence artificielle !



Au Centre de secours de Montholon. Photo B. Six.

À côté des missions réussies, j'imagine qu'il doit y avoir des aspects plus difficiles aussi...

Je dirais que les interventions sur des situations graves (accidents de personnes en particulier) peuvent être très éprouvantes. Pour être en mesure de poursuivre, au fil des interventions, il faut réussir à opérer une sorte de dissociation émotionnelle et réaliser des gestes très techniques avec concentration. L'organisation prévoit aussi des modalités de prise en charge de ces épreuves (débriefing des interventions, accès rapide à des psychologues ou médecins). Le plus difficile, c'est quand il s'agit d'enfants.

Ce qui peut être compliqué aujourd'hui également, c'est d'être « mal reçu » sur une intervention par les victimes ou par l'entourage... On entend cette préoccupation monter dans de nombreux territoires.

Il se produit des réactions étonnantes et inquiétantes lors d'interventions – le plus souvent en milieu urbain - où la vue d'uniformes et de gyrophares provoque des attitudes agressives. On peut comprendre qu'une forme de crise actuelle génère une colère qui s'exprime, mais c'est inacceptable de s'en prendre aux personnes qui portent secours aux autres ! Parfois, c'est sous l'emprise de l'alcool que des injures ou des coups sont portés. Il faut savoir qu'aujourd'hui chaque agression petite ou grande entraîne un dépôt de plainte suivi systématiquement d'une sanction pouvant être pénale et pécuniaire.

Le dévouement de nos équipes est suffisamment éprouvant pour être respecté ! Par exemple, aujourd'hui c'est dimanche et un équipage est sorti depuis ce matin. Il a enchaîné trois interventions sans rentrer se reposer, ni manger.

Comment ça se passe, concrètement ?

Chaque sapeur-pompier est équipé d'un Rida, plus

communément appelé un Bip. Cet outil gère la composition des équipes d'astreinte qui sont envoyées sur les interventions. Chaque véhicule (on dit un « Agrès ») a un responsable, le chef d'Agrès. Chaque équipage dispose des compétences requises pour intervenir sur un incendie ou un secours aux personnes. La composition de l'équipe suppose que les bonnes personnes soient réunies pour partir. Le cadre d'intervention permet de ne pas se poser de questions avec un chef qui assure la sécurité et l'intervention aux blessés, aidé par un sous-chef et des exécutants.

Et le rêve d'enfant : « Quand je serai grand.e, je serai pompier » ? Il fonctionne toujours ?

Apparemment oui, puisqu'on n'a pas de mal à recruter des volontaires - garçons et filles - qui peuvent s'engager dès l'âge de 16 ans et recevoir leur premier bip ! On doit gérer cependant un renouvellement des plus anciens – qui sont aussi ceux qui transmettent l'expérience.

Une exigence cependant : il faut habiter près du Centre de secours. L'intervention réclame une grande rapidité pour arriver sur les lieux. Ceux qui habitent un peu trop loin du Centre doivent venir dormir sur place pendant leur astreinte. Saint-Aubin, par exemple, c'est limite.

C'est l'occasion d'évoquer que nous sommes en train de préparer notre futur Centre de secours qui sera plus proche de la sortie d'Aillant (vers la gendarmerie). Il sera plus adapté à nos besoins (taille, hébergement, accessibilité, stationnement) et générera moins de contraintes et nuisances que l'actuel en plein centre-ville. C'est aussi une forme de reconnaissance envers nous !

Vous avez une réelle expérience vous-même. Comment la partagez-vous ?

C'est vrai que cela va faire 29 ans pendant lesquels j'ai eu l'opportunité d'éprouver ma motivation ! À une époque, j'avais envisagé d'intégrer le corps des pompiers professionnels et finalement cela ne s'est pas fait, mais je ne le regrette pas. J'ai eu l'occasion de servir dans des unités très exposées aux incendies (Brignoles, dans le Var), dans des situations post-catastrophe dans des pays éloignés (en Afrique par exemple, lorsque j'étais engagé volontaire à l'armée). Et plus récemment, j'ai participé au « Beauvau de la sécurité » en tant que représentant des sapeurs-pompiers volontaires, initié par le précédent ministre de l'intérieur qui s'était montré à l'écoute et très concerné par la sécurité civile.

Un petit message en direction des habitants du Val d'Ocre pour conclure cet entretien ?

Notre métier est nourri par la bienveillance et la démarche citoyenne pour aider la population. Nous ne jugeons pas ceux à qui nous apportons notre aide. Alors rejoignez-nous si vous êtes motivé.e.s et accueillez-nous quand nous vous portons secours !

Bruno Six



■ CULTURE SPORT & TOURISME (CST)

Président : Marcel Papin

L'assemblée générale de CST

Lors de l'assemblée générale du 30 mars 2025, l'activité Jeux de cartes a été arrêtée pour être intégrée à l'association LASSA. L'activité Randonnées, reprise par Jean-Hugues Motard, demeure l'interlocutrice du Sivu. Les statuts de l'association et son règlement intérieur ont été mis à jour. Un nouveau conseil d'administration a été élu et Marcel Papin a été élu président d'honneur.

L'activité Bibliothèque est gérée par un nouveau bureau à la tête duquel se trouvent Françoise Richez et Christine Six.

■ CST BIBLIOTHÈQUE

Responsables : Françoise Richez et Christine Six

Un grand renouvellement de livres

En janvier, nous avons eu le plaisir de retourner 500 livres à la Médiathèque départementale de l'Yonne et d'en emprunter autant. C'est toujours une grande satisfaction de pouvoir renouveler ainsi les livres proposés aux adhérents, jeunes et moins jeunes.



À la bibliothèque.

Photo F. Richez

Le prix de poésie du Bellovidère

Après le succès de l'année dernière, le théâtre du Bellovidère a organisé son deuxième prix de poésie. La commune du Val d'Ocre étant partenaire, la bibliothèque a accueilli une soirée de poésie en avril. Plusieurs lecteurs et lectrices du Bellovidère ont lu des poèmes sélectionnés pour faire partie de ce prix. Quelle belle soirée ! Avec un public nombreux et captivé, heureux de pouvoir discuter au soleil après ces lectures.

Vacances d'été

Du 7 juillet au 31 août, la bibliothèque prend ses quartiers d'été : elle sera ouverte les mercredis de 16h30 à 18h30. Elle rouvrira aux horaires habituels, c'est-à-dire le **mardi**

et le vendredi de 16h30 à 18h30, à partir du mardi 2 septembre.



Les lecteurs de poèmes. Soirée Prix de poésie du Bellovidère.
Photo F. Richez

Une date à retenir !

Forts du succès de l'année dernière, nous renouvelerons cette année **la grande braderie des livres** de la bibliothèque. Elle se tiendra le **mardi 11 novembre** au foyer communal de 10h à 17h.

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent un bel été !

Contact :

Françoise au 06 11 84 60 36,
Christine au 06 46 75 64 63
bibli.saintaubin@gmail.com



■ COLLECTIF MUSIQUES ET DANSES (CMD)

Président : Philippe Boiget

Les six mois qui viennent de s'écouler ont été rythmés par plusieurs événements :

- Notre association et l'association *Reliance* de Merry-la-Vallée ont organisé le concours de soupes et de biscuits au château d'Arthé le 15 décembre 2024.
- Le 18 janvier, le groupe *Parissi* a animé le bal trad avec, en ouverture, les ateliers d'accordéon et de cornemuse.
- Le 8 mars, le bal folk était mis en musique par les groupes *Qui l'eût cru* et *Parissi*.



Bal folk du 8 mars 2025.

Photo CMD



Groupe Qui l'eût cru. Bal folk du 8 mars.

Photo CMD

- Le 5 avril, les bénévoles de l'association ont pu partager un repas en musique et en chanson.
- Le 19 avril, l'ensemble *Intermezzo* a donné un concert classique en l'église de Saint-Aubin.
- Le 21 juin, la fête de la musique a accueilli la batucada d'Émilien Gomez pour une démonstration percutante avec ses élèves. Puis l'atelier des accordéons diatoniques d'Olivier Lepec a présenté quelques morceaux travaillés au cours de l'année. Alison Pinchaud a interprété plusieurs morceaux avec ses élèves (violin, saxophone, violoncelle, piano, percussions). Enfin, la soirée s'est terminée par un bal animé par le groupe *Parissi*.



Démonstration de la batucada et ci-dessus au premier rang, les accordéonistes. Sur la scène, les élèves d'Alison Pinchaud. Fête de la musique du 21 juin 2025. Photo Ph. Cibille

Le programme des pique-niques concerts

- **27 juin** : *The Jallies* (rockabilly, swing, chants)
- **11 juillet** : *Les Jazzdiniers* (jazz, latino, ballades déambulation)

Pique-Niques Concerts

Moulin du Berceau
Saint Aubin Château-Neuf

Buvette
Edition 2025

21 juin
Bal trad
19h00
Batucada, chorale d'Aillant et école de musique et (violin, saxo, piano...) Accordéon diatonique. *bal animé par Parissi*

27 juin
19h30
The Jallies : Rockabilly, Swing, Chants

11 juillet
19h30
Les Jazzdiniers : Jazz, Latino, Ballades en déambulation

01 août
19h30
Kalangata : Brésil, Cap Vert, Colombie, Angola

22 août
19h30
Au Pied Levé : Folk, Trad tous pays

Participation libre

www.collectif-musiques-dances.fr
C.M.D. 06.02.26.08.04
LE MOULIN DU BERCEAU C.M.D. M89
L'association a été déclarée le 10/05/2011

- **1^{er} août** : *Kalangata* (voyage musical au Brésil, Cap Vert, Colombie et Angola)

- **22 août** : *Au Pied Levé* (folk, bal trad).

À venir

L'assemblée générale se tiendra fin septembre, début octobre. La date n'est pas encore fixée.

Enfin, en décembre, le concours de soupes et de biscuits aura lieu au moulin du Berceau.

Toutes ces manifestations peuvent se tenir grâce au soutien de nos mécènes que nous remercions ici mais aussi grâce à la participation financière du public. Un chapeau circule pendant les concerts et permet de rémunérer en partie les musiciens. La générosité du public permettra de continuer ces soirées au Moulin. Enfin, depuis maintenant un an, nous ouvrons une buvette.

Nous vous attendons nombreux !

Contact :

collectifmusiquesetdances@gmail.com
www.facebook.com/cmd.cmd.564
www.collectif-musiques-dances.fr



LES PANDAS

Directrice : Karen Delin

Depuis janvier, le centre de loisirs Les Pandas a offert aux enfants un programme varié, créatif et enrichissant. Entre les mercredis à thème, les vacances pédagogiques, les projets de sensibilisation et de nombreuses manifestations festives et solidaires, l'année 2025 a démarré sur les chapeaux de roue.

Les mercredis à thème : explorer en s'amusant

Chaque mercredi, une thématique adaptée à la saison a permis aux enfants de créer, jardiner, cuisiner, bouger ou inventer : Épiphanie, ours polaires, Mardi Gras, poisson d'avril, perroquets, fête de la musique... Un programme ludique pensé pour stimuler leur imagination et développer leur sensibilité.

Temps forts des vacances scolaires

- En février : semaine immersive autour des 4 éléments (eau, feu, air, terre).
- En mars au Far West : univers de cowboys, indiens, tir à l'arc et soirée saloon jusqu'à 21h.

- En avril : mission émotions avec des ateliers autour des émotions. Et mission mini-bêtes : exploration de la nature, la ruche, le potager et observation d'insectes.
- 25 avril : journée exceptionnelle de pilotage de drones pour les Pandas géants.



Voyage au Far West !

Photo Les Pandas

Et aussi...

- Jardin des émotions de la Mutualité Française : tous les mardis soir de mai à juillet, les Pandas roux (3-6 ans) travaillent sur leurs émotions sous forme ludique avec une intervenante.

- Semaine de sensibilisation au harcèlement scolaire (CM1-CM2). Du 16 au 20 juin, une semaine de prévention a été dédiée aux CM1-CM2 : comprendre ce qu'est le harcèlement, apprendre à réagir, se protéger, être un témoin actif. Semaine clôturée par une soirée débat parents-enfants.



Manifestations et actions de soutien

Le centre a également mené plusieurs actions d'autofinancement soutenues par les familles et bénévoles :

- Mars : vente de saucissons
- Avril : précommandes de plants de légumes et de fleurs
- 8 mai : grande vente de plants lors du vide-grenier du Val d'Ocre.

Des projets rendus possibles grâce à nos partenaires

Ces projets sont soutenus par la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Yonne, le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), la Fondation Orange, la Mutualité Française, l'Agence régionale de santé (ARS) ainsi que les communes partenaires et les nombreux bénévoles engagés.

L'année se poursuit avec encore beaucoup d'enthousiasme : un été plein de découvertes, des projets créatifs dès la rentrée de septembre, et des temps forts attendus comme le **marché de Noël du 30 novembre**.

Nous sommes à la recherche d'exposants intéressés pour participer à cet événement festif. Pour toute demande ou inscription, contactez-nous par mail à : marchedenoelpandas@gmail.com



Vente de plants au vide-grenier du 8 mai.

Photo Les Pandas

Avec une équipe toujours aussi engagée, Les Pandas promettent à vos enfants une année pleine de rires, d'apprentissages et de moments inoubliables !

À noter : l'assemblée générale de l'association, initialement prévue le 21 mars 2025, s'est déroulée le vendredi 13 juin 2025 en fin de journée et a permis de renouveler le bureau de l'association.

Karen Delin

Contact :
pandas89@outlook.fr

■ VAL D'OCRE PATRIMOINE

Président : Jean-Claude Pokrywa

Quelques faits marquants

Le mercredi 12 février à l'initiative de Karen Delin, des enfants du centre de loisirs *Obrigado* sont venus nettoyer l'église de Saint-Aubin ; le samedi, des bénévoles ont terminé le travail.

Un chemin de croix de 14 tableaux en cuivre repoussé, œuvre de J.-B. Germain et de Oudry de 1867 a été récupéré, restauré et mis en place dans l'église par l'association.

Les travaux d'entretien

Nous continuons l'entretien des lavoirs, des fontaines et de l'ensemble du patrimoine de la commune. Les personnes volontaires pour nous venir en aide sont les bienvenues.

Nous assurons des permanences pour la découverte de nos églises, les journées du patrimoine et prévoyons comme chaque année le repas de la Saint Eloi en décembre.

À notre invitation, les Estivales de Puisaye nous propose un récital avec Marie Gautrot (soprano) et Frédéric Rouillon (piano) le **22 août à 20h30** en l'église de

Saint-Aubin. Un prix d'entrée préférentiel sera accordé aux habitants du Val d'Ocre.

Contact :

valdocepatrimoine@gmail.com

15 Grande Rue – 89110 Le Val d'Ocre



Ci-dessus : les enfants du centre de loisir Obligato venus aider au nettoyage de l'église de St-Aubin.

Ci-dessous : à gauche, une équipe de volontaires pour l'entretien ; à droite, chemin de croix en cuivre repoussé installé dans l'église. Photos Val d'Ocre Patrimoine



L'OISEAU À RESSORTS

Responsables : Ph. Cibille,
J.-C. Berrucas, A. Nguyen Dao,
D. Humbert, C. Audoynaud

Du « Bar des photographes » au « Bar éphémère »

Depuis février, plusieurs expositions se sont tenues dans les locaux de l'ancien bar-épicerie, ce qui nous a amené à le rebaptiser « Bar éphémère ». Autant d'occasions pour proposer un repas mitonné par des membres de l'association et des bénévoles.

4 expositions au Bar éphémère

En février nous avons accueilli **Dominique Doignon** et son reportage aux Champs Blancs (voir page 9), en avril, **Bérénice Loyer** et ses images du monde végétal en noir et blanc, en juin **Thierry Valencin**, photographie argentique, joyeuse, inventive et en juillet, **Georges Blum** nous a fait découvrir à travers ses créations la technique de la photo infrarouge... de jour !

En 6 mois, plusieurs centaines de personnes ont franchi le seuil du Bar éphémère. Nous espérons que cette série d'expositions leur aura permis de découvrir des photographes, des techniques, et de partager des moments agréables.



Thierry Valencin au Bar éphémère.

Photo Ph. Cibille

Moi Labyrinthe

À l'automne 2024, nous avons eu le plaisir de nouer un nouveau partenariat avec le lycée Pierre Larousse à Toucy, autour du projet *Moi Labyrinthe*, initié par Robin Vernois, professeur de philosophie. Notamment, Philippe Cibille a fait partie des intervenants qui ont guidé les lycéens (voir page 10).

Au labo cet été

Des séances de tirage et de développement ont lieu au laboratoire argentique au moulin du Berceau, sur demande. Elles se poursuivent durant l'été. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez développer vos pellicules ou si vous avez dans vos archives des trésors à découvrir !

Un atelier « Photographier à la chambre » animé par **Olivier Bardina** (*La Grande Photo du Val d'Ocre*) s'y déroulera du **3 au 5 octobre**, à l'occasion des Journées photographiques du Val d'Ocre.

7^e édition des Journées photographiques du Val d'Ocre, du 27 septembre au 5 octobre 2025

• À l'Atelier 19b

Cette année, deux photographes de renom nous rejoignent, **Denis Darzacq** et **Pierre-Olivier Deschamps**. Leur démarche, leur esthétique, leurs propos sont très différents, mais ils ont en commun d'être tous deux membres de l'agence VU' et lauréats du World Press Photo. Ils seront à (re)découvrir à l'Atelier 19b. Ils tiendront en outre chacun une conférence-projection au cours desquelles ils partageront avec nous leur façon de travailler et leur démarche. Pierre-Olivier Deschamps nous parlera notamment du travail à la chambre, et Denis Darzacq de l'être artiste photographe aujourd'hui. À ne pas manquer !

Pour la troisième projection-conférence, nous accueillerons le photographe **Philippe Dollo** qui présentera en duo avec **William Guidarini**, son travail en cours sur Marseille. Depuis le début, Philippe Dollo

participe activement à la vie des Journées.

William Guidarini exposera des clichés issus de son dernier ouvrage, *Villa San Remigio*.

Doriane François exposera ses derniers travaux aux accents surréalistes.

À l'occasion des 10 ans de l'Oiseau à ressorts, nous avons demandé aux **40 photographes** invités aux Journées photographiques depuis 2019, de témoigner de leurs « travaux en cours » à travers quelques images.

- **En extérieur**

Quel est ton arbre ? d'**Anne Nguyen Dao** présentera des portraits d'habitants du village avec leur arbre.

- **Au Bar éphémère**

On y verra *The Bside*, de **Loubika**, jeune photographe revenue après un séjour de 2 ans au Japon avec des clichés de la scène alternative d'Osaka. Un aspect peu représenté de la culture contemporaine japonaise, sa face B en quelque sorte.

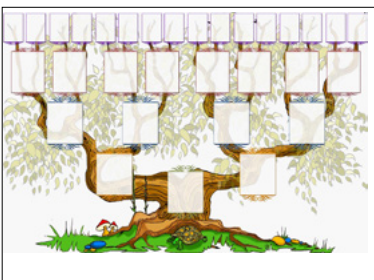
S'y tiendront les 3 projections-conférences et une buvette y fonctionnera le temps des Journées photographiques.

- **À la Sounya Whang Gallery à Joigny**

En partenariat avec l'Oiseau à ressorts, la galerie accueillera, pour sa « Semaine de la photographie », Thierry Valencin et Lorène Berchoteau. Cette dernière présentera un travail en cours sur le monde du skate board.

- **Les ateliers : « Photo et généalogie »**

Cet atelier propose aux participants de venir avec la photographie d'un membre de leur famille qui les a marqué.e.s ou d'un lieu rattaché à cette personnalité, avec des souvenirs et des histoires à raconter. Au cours de l'atelier-performance, il s'agira de tresser ensemble les récits, nourris des souvenirs et des photographies apportées par chacun, y compris celles de l'exposition « Quel est ton arbre? », pour tracer un arbre généalogique.



Qui sait si nous n'allons pas nous découvrir de nouveaux voisins, de nouveaux parents ?!

À tester aussi : atelier photogramme, cyanotype, photo à la chambre, sculptures et récupération d'objets photographiques. Ouverts à tous publics.

N'hésitez pas à venir découvrir des photographies, à venir rencontrer leurs auteurs, à vous essayer aux différentes techniques, à venir évoquer les histoires de vos aïeux, à venir passer un moment agréable dans tous les cas !

N'hésitez pas non plus à nous joindre si vous souhaitez participer d'une manière ou d'une autre aux Journées photographiques : accueil du public, installation de l'Atelier 19b, confection de plats, permanences à la buvette (bar), transports de personnes, etc.

Nombreux remerciements

Un très grand remerciement aux habitants du village, aux adhérents, aux bénévoles et aux associations partenaires qui soutiennent nos activités de mille manières ; à la municipalité du Val d'Ocre pour la mise à disposition de lieux indispensables ; aux photographes qui acceptent de nous suivre dans cette aventure. Remerciements aux institutions qui nous aident : la Drac, la Région Bourgogne, le Département de l'Yonne, la Communauté de Communes d'Aillant-en-Bourgogne, la municipalité du Val d'Ocre.

L'équipe de l'Oiseau à ressorts

Contacts :

Informations et inscriptions ateliers :
contact@journees-photographiques.fr
<http://journees-photographiques.fr>



UNI.VERS.TAO

Les séances de Qigong (gymnastique énergétique de santé) se sont poursuivies jusqu'à fin juin dans la salle du foyer communal les lundis et mardis de 19h à 20h15. Ils reprendront courant septembre après la pause estivale.

Dimanche 22 juin, l'association tenait un stand d'information au moulin du Berceau pour répondre à vos questions. Nous avons fait une démonstration, ce qui a permis à chacun de découvrir cette pratique de santé accessible à tous (voir page 14).

Emmanuelle Chapon

Renseignements :

Emmanuelle 06 71 63 41 29



Photo A. Nguyen Dao

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FÉVRIER 2025

Sont présent.e.s : Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Aurore Luquin, Françoise Richez, Stéphane Rouet, Fabrice Salin, Micheline Veillard.

Représenté.e.s : Aurélie Busset (par K. Delin), Jean-Claude Pokrywa (M.-A. Corbin), Michel Fonfria (B. Duval).

Non représenté.e.s : Jean-Hugues Motard, Pascal Robelot, Laurence Terraz.

Le compte-rendu du conseil du 18 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

1. DON DE L'ASSOCIATION LASSA

L'association LASSA a souhaité dans le cadre du « Repas de la commune du 8 décembre 2024 », s'associer à la municipalité pour offrir aux participants un verre de crémant. Le maire demande donc au conseil l'autorisation de recevoir un don de l'association LASSA d'un montant de 150,98 €.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

2. MISSION D'INSTRUCTION PLUI DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PUISAYE-FORTERRE

Nous sommes toujours en attente de la tarification pour 2025. Ce point est donc reporté au prochain conseil.

En 2020, lors de la signature de la première convention avec le service instructeur de la Communauté de commune de Puisaye-Forterre, plusieurs conseillers s'étaient opposés à cette adhésion estimant que le coût prévisionnel (environ 1 500 €/an) serait très lourd pour notre commune. Après 4 années de collaboration, le constat est le suivant :

- La commune a fait le choix de conserver en interne le traitement des actes simples (demandes préalables, certificats d'urbanisme).
- Pour certains dossiers importants, l'expertise du service instructeur s'est avérée très utile.
- Le volume de facturation pour l'instruction est très inférieur au 1 500 €/ an prévisionnels.
- Pour 2023, la facturation du service instructeur s'élevait à **494,35 €**.

18h40. Arrivée de Bernard Duval => nombre de présents : 11 et nombre de votants : 15.

3. MODIFICATION DU CALCUL DU LOYER DE LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Après un rapide rappel du dysfonctionnement actuel

de la MAM suite au départ de deux assistantes maternelles, le maire présente au conseil une évolution du mode de calcul du loyer.

Le loyer mensuel de la MAM est supporté par l'association La cabane aux lutins et s'élève au 1^{er} janvier 2025 à 639,30 €. La MAM, dans son fonctionnement normal, peut accueillir 3 assistantes maternelles.

Le maire propose au conseil que le loyer de la MAM soit ajusté en fonction du nombre d'assistantes maternelles en activité, sur la base du loyer de janvier 2025 :

- 1 assistante maternelle : loyer mensuel de 213,10 €
- 2 assistantes maternelles : loyer mensuel de 426,20 €
- 3 assistantes maternelles : loyer mensuel de 639,30 €.

Afin d'accompagner les assistantes maternelles entrantes, le maire propose que soit appliqué un délai de 3 mois après leur entrée en fonction pour le calcul du nouveau loyer.

Ce mode de calcul du loyer est rétroactif au 1^{er} janvier 2025.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Le maire propose également qu'aucune augmentation ne soit appliquée au loyer de la MAM pour l'année 2025.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

4. ASSAINISSEMENT : CONVENTION TRANSITOIRE DE PRESTATION DE SERVICE

La compétence Assainissement collectif a été transférée à la Communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne (CCAB) au 1^{er} janvier 2025. Pour que la transition soit la plus fluide possible, et dans l'attente de la mise en place définitive d'une organisation spécifique au sein de la CCAB, les communes concernées vont continuer à supporter quelques activités. Ces activités et leur rémunération sont encadrées par une convention. Après avoir expliqué les différents points de cette convention, le maire demande au conseil d'approuver cette convention.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

5. ASSAINISSEMENT : TRANSFERT PARTIEL DE LA TRÉSORERIE

Ce point sera traité lors de l'approbation du compte administratif 2024 de l'assainissement et lors du vote du budget 2025 de la commune.

6. CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le maire rappelle à l'assemblée la délibération 2024_046, du 18 novembre 2024, par laquelle a été approuvé le transfert de compétence Assainissement collectif au profit de la Communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne et la modification des statuts.

Le maire rappelle donc que la compétence Assainissement a bien été transféré à la CCAB au 1^{er} janvier 2025. Dans ce cadre, il convient :

- de prononcer la dissolution du budget Assainissement au 31 décembre 2024 ;
- d'autoriser le comptable public à procéder à toutes les écritures comptables nécessaires à l'intégration de ce budget dans les comptes de la commune du Val d'Ocre ;
- d'autoriser le maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de cette décision.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

7. NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

La refonte du site internet va être lancée, en collaboration le groupe de presse *Centre France*. Ce groupe développe des sites internet spécifiquement pour les communes.

Nous espérons une mise en ligne du nouveau site avant l'été 2025.

Le budget engagé est de 4 288 € HT (3 448 € + 840 €).

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

8. FONDS DE CONCOURS LES PANDAS/CCAB

Présenté par Karen Delin.

Les charges de fonctionnement des centres de loisirs communaux sont supportées en partie par la Communauté de communes. Une demande de subvention est donc faite dans ce sens.

Une délibération est nécessaire confirmant l'accord du conseil pour demander cette subvention.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

9. CESSION DE L'ANCIENNE SONO

La salle polyvalente a été équipée fin 2024 d'une nouvelle sono.

Nous proposons de céder l'ancienne sono au prix de 150 €.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

• SDEY et éclairage public LED

Pour information, 2024 est donc la 1^{re} année où l'intégralité de notre installation est opérationnelle.

Consommation électrique des dernières années :

- 2022 : 15 936 kW (en sachant que 30 % de l'installation était hors fonctionnement)
- 2023 : 12 070 kW
- 2024 : 9 060 kW.

• Budget 2025 : récupération de la TVA

Les règles de récupération de la TVA (Fonds de

compensation de la TVA, FCTVA) ne sont pas modifiées pour les communes. Elles restent à 16,404 % alors que le gouvernement voulait les ramener à 14,850 %.

• Projet de camion-pizzas

Un prestataire nous a proposé de venir une fois par semaine avec son camion-pizzas. Le conseil est plutôt favorable. Le maire va donc poursuivre les échanges avec cet artisan.

• Chemin de la Fosse aux boues

Intervention de S. Rouet qui présente le projet. Lecture du courrier de Mme Thibaut demandant à la commune une déclassification du chemin afin de pouvoir l'acquérir. M. Rouet va donc vérifier le statut de ce chemin, faire un état des lieux avec M. Motard et prendre contact avec les riverains.

Le point sera donc représenté en conseil.

• Domanys

Information générale concernant le lotissement Domanys.

Domanys nous a informés qu'à l'occasion de chaque départ de locataire, les logements seront proposés à la vente. Actuellement, sur les 18 logements construits en 1974, deux sont des propriétés privées, un logement est sous promesse de vente et un logement est à la vente.

• Terrain multisports

Le projet finalisé sera présenté au conseil lors d'une prochaine commission de travaux.

Les demandes de subvention vont être faites avant fin mars.

TOUR DE TABLE

Françoise Richez

- Expo photo au « Bar éphémère » le week-end des 21 et 22 février. Cette expo témoigne des travaux de nettoyage entrepris par un groupe d'habitants autour des deux mares des Champs Blancs (voir p. 9).

- Réunion annuelle des associations le 10 mars.

- L'AG de CST (Culture, sport et tourisme) aura lieu le 30 mars et entérinera la décision de l'arrêt des randonnées. L'assemblée salue cette association qui a contribué à animer le village.

- Prochain *Flash de l'Ocre* courant mars.

- Comme annoncé lors de la cérémonie de vœux, un moment de convivialité sera organisé au moulin du Berceau le dimanche 22 juin autour des nouveaux arrivants et des associations du Val d'Ocre.

Karen Delin

- Le 12 février, les jeunes de l'Obrigado aux côtés de l'association Val d'Ocre Patrimoine, se sont mobilisés

pour un grand nettoyage de l'église de St-Aubin.
- L'AG des Pandas aura lieu le 21 mars.

Micheline Veillard

Écoles : plusieurs inscriptions ont eu lieu en cours d'année portant le nombre d'élèves à 104.

Stéphane Rouet

Une commission travaux va être planifiée.

Auréli Jaluzot

SIVU : c'était la section Randonnées de CST qui assurait les organisations des randonnées du SIVU. Que va-t-il se passer avec l'arrêt de cette section ? Nous sommes en attente de futurs bénévoles pour les randonnées du SIVU. Prendre contact avec Auréli Jaluzot.

Fabrice Salin

Problème des déjections animales sur les lieux publics. Elles sont nombreuses sur le parcours de santé du Moulin. Un rappel à un comportement responsable, sera fait lors du prochain *Flash de l'Ocre*.

Marie-Agnès Corbin

- Problème du débouché sur la départementale depuis le Chemin de la Croix (Sur-Ocre). Stéphane Rouet indique que, le Chemin de la Croix étant une voie sans issue, les usagers de cette voie n'ont pas la priorité.
- Statut de la ruelle le long du monument au morts. Stéphane Rouet indique que, suite au vol du panneau sens interdit, nous menons une réflexion pour limiter l'utilisation de cette voie.

**CONSEIL MUNICIPAL DU
19 MARS 2025**

Présent.e.s : Auréli Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Bernard Duval, Patricia Guttadoro, Auréli Jaluzot, Patrice Lagrange, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Stéphane Rouet, Micheline Veillard.

Représenté.e.s : K. Delin (A Busset)

Non représenté.e.s : Michel Fonfria, Aurore Luquin, Jean-Hugues Motard, Pascal Robelot, Fabrice Salin, Laurence Terraz.

Le compte-rendu du conseil du 11 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU PROJET MULTISPORTS AU MOULIN DU BERCEAU

Le moulin du Berceau est un atout majeur pour la commune du Val d'Ocre. La présence d'un ancien tennis, aujourd'hui désaffecté, nous a amené à repenser et à compléter les équipements sportifs du site.

Le choix de requalifier l'ancien tennis en plateau multisports est une option réaliste et respectueuse des exigences de la loi ZAN (zéro artificialisation nette).

Présentation des différents devis pour la construction du multisports.

Devis - Janvier et février 2025		
	TTC	HT
Démolition, drainage, plate forme	38 194,80 €	31 829,00 €
Fourniture et pose du Multisports	49 623,49 €	41 352,91 €
Chemin d'approche (parking - multisports)	5 644,80 €	4 704,00 €
Revêtement sol et peinture	13 906,46 €	11 588,72 €
Table de ping pong et table de jeux de plateau	6 600,00 €	5 500,00 €
Aménagement sous les deux tables	3 108,00 €	2 590,00 €
	117 137,55 €	97 614,63 €

Présentation du financement pour la construction du multisports.

Devis - Janvier et février 2025	
Montant TTC	117 137,55 €
Montant HT	97 614,63 €
Subventions :	
CD89 - Village de l'Yonne (40 % HT)	39 045,85 €
CCAB - Fond de concours (24,6 % HT)	24 000,00 €
FCTVA	19 210,56 €
Reste à charge commune	34 881,14 €

Vote autorisant le maire à demander les subventions nécessaires

Le maire présente le financement du projet et les opportunités de subventionnement.

Les tensions budgétaires actuelles nous ont amené à abandonner deux pistes de subventionnement : l'Agence Nationale du Sport et la DETR.

En revanche, le maire propose au conseil d'orienter nos demandes vers :

- le Conseil départemental de l'Yonne, dans le cadre du dispositif « Pacte du territoire-Village de l'Yonne »
- la Communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne, dans le cadre du « Fonds de concours investissement »
- Le maire propose au conseil de demander les subventions suivantes :
 - auprès du Conseil départemental pour un montant de 39 045,85 €, soit 40 % du budget HT du projet
 - auprès de la CCAB pour un montant de 24 000 €, soit 24.6 % du budget HT du projet.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

QUESTIONS DIVERSES

• Les Bisquins : abattage des acacias

L'abattage en zone N (PLUI) est soumis à une demande d'autorisation. La municipalité a pris contact avec le propriétaire de la parcelle. Ce dernier s'est engagé à ne pas dessoucher afin de laisser la reprise des arbres se faire. Un point sera fait en fin d'année.

• Début d'incendie derrière les ateliers communaux

Le jeudi 13 mars dans la matinée, un début d'incendie d'origine inconnue s'est déclaré derrière l'entreprise mitoyenne des ateliers communaux. Alerté par les agents communaux, le maire a pévnu les pompiers qui sont intervenus rapidement.

Le maire a déposé une main courante à la gendarmerie d'Aillant-sur-Tholon.

• Camion à pizzas

Chaque mercredi soir, partir du 2 avril 2025, un camion s'installera sur le parking face à la mairie. Avant le 2 avril, toutes les informations concernant ce service seront diffusées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

Présent.e.s : Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Aurore Luquin, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Stéphane Rouet, Fabrice Salin.

Représenté.e.s : Aurélie Busset (par F. Richez), Patricia Guttadoro (K. Delin), Micheline Veillard (S. Rouet).

Non représenté.e.s : Michel Fonfria, Pascal Robelot, Laurence Terraz.

Le maire demande l'autorisation au conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir la création d'un poste d'agent d'entretien pour les gîtes : 7 heures hebdomadaires.

Le compte-rendu du conseil du 19 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

Le maire informe le conseil que, dans le cadre de la demande de subvention faite auprès du Conseil départemental pour l'aménagement d'un terrain multisports, une réunion de travail in situ est organisée ce vendredi 11 avril au moulin du Berceau.

1. VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNÉE 2025

En 2024, le maire avait proposé de garder les mêmes

taux de taxes foncières sur le bâti et le non-bâti, et avait proposé de faire évoluer la taxe d'habitation de **19,85 % à 21 %**.

L'augmentation de la taxe d'habitation supérieure à l'augmentation de la taxe foncière étant illégale, le taux de celle-ci est donc resté à 19,85 %. (Voir compte rendu du conseil du 2 juillet 2024).

Le maire propose donc les taux suivants pour l'année 2025 :

- Taux de la taxe foncière bâti : 39,5 % (inchangé par rapport à 2024)
- Taux de la taxe foncière non bâti : 47 % (inchangé par rapport à 2024)
- Taux de la taxe d'habitation : 19,85 % (inchangé par rapport à 2024).

Pour mémoire, dans le département de l'Yonne, ces taxes sont respectivement :

- 46,04 % pour la taxe foncière sur le bâti
- 47,73 % pour la taxe foncière sur le non-bâti
- 23,36 % pour la taxe d'habitation.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Le maire propose au conseil de modifier l'ordre des votes présentés dans la convocation. En effet, à l'occasion de ce conseil, l'assemblée va devoir approuver le dernier exercice du budget annexe Assainissement. Les résultats 2024 du budget annexe Assainissement seront donc transférés vers le budget principal de la commune. Aussi, le maire propose de délibérer dans l'ordre suivant :

- budget annexe Assainissement
- budget principal de la commune.

2. BUDGET ANNEXE (ASSAINISSEMENT)

2.1 Examen et vote du compte de gestion Assainissement

Le maire présente le compte de gestion de l'assainissement du Val d'Ocre pour l'exercice 2024 et propose au conseil l'approbation de celui-ci.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

2.2 Examen et vote du compte administratif Assainissement

Le maire quitte la séance et ne prendra donc pas part au vote.

Françoise Richez, première adjointe, prend la présidence et fait procéder au vote d'approbation du compte administratif de l'assainissement du Val d'Ocre pour l'exercice 2024 après avoir fait constater au conseil la concordance entre le compte de gestion (Trésor public) et le compte administratif (Commune).

- Dépenses de fonctionnement : 66 994,03 €
- Recettes de fonctionnement : 73 445,50 €

2024 Resultats Assainissement Le Val d'Ocre				
2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dep. Fonct.	Recette fonct.	Dep. Invest,	Recette Invest.
Report 2023	Déficit	Résultats	Solde exécution Inv	Exedant Fct capital.
	-	9 292,92		11 773,65
2024	66 994,03	73 445,50	38 288,43	41 208,72
Résultats 2024		6 451,47		2 920,29
2024 + Report 2023	66 994,03	82 738,42	38 288,43	52 982,37
Resultats cumulés		15 744,39		14 693,94
1068			-	
Resultats 2024 à reporter sur 25		15 744,39		14 693,94
	Report des exédants du compte assainissement vers le budget communal.			30 438,33

Tableau 1.

Affectation du résultat pour l'exercice 2024 - Assainissement

- Dépenses d'investissement : 38 288,43 €
 - Recettes d'investissement : 4 208,72 €.
- Vote :** Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

2.3 Affectation du résultat pour l'exercice 2024

Présentation des résultats 2024, pour le compte Assainissement de la commune du Val d'Ocre : cf. tableau 1 ci-dessus.

Affectation des résultats :

- Résultat d'investissement positif de **14 693,94 €**. Donc pas de virement au 1068.
- Report sur 2025 du résultat de fonctionnement : **15 744,39 €**
- Report sur 2025 du résultat d'investissement : **14 693,94 €**

Le total de 30 438,33 € sera reporté à l'article 002 du budget principal en sus du résultat du budget principal.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

2.4 Dissolution du budget annexe Assainissement

Suite à la délibération actant le transfert de la compétence Assainissement à la Communauté des communes de l'Aillantais en Bourgogne, le maire demande à l'Assemblée son approbation pour dissoudre le budget Annexe de l'assainissement de la commune du Val d'Ocre.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

2.5 Autorisation donnée au comptable public de transférer les résultats du budget annexe Assainissement vers le budget principal de la commune

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

3 - BUDGET PRINCIPAL (COMMUNE)

3.1 Examen et vote du compte de gestion de la commune du Val d'Ocre

Le maire présente le compte de gestion de la

commune du Val d'Ocre pour l'exercice 2024 et propose au conseil l'approbation de celui-ci.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

3.2 Examen et vote du compte administratif

Le maire quitte la séance et ne prendra donc pas part au vote. Françoise Richez, première adjointe, prend la présidence et fait procéder au vote d'approbation du compte administratif de la commune du Val d'Ocre, pour l'exercice 2024, après avoir fait constater au conseil la concordance entre le compte de gestion (Trésor public) et le compte administratif (Commune).

- Dépenses de fonctionnement : 639 803,82 €
- Recettes de fonctionnement : 695 350,38 €
- Dépenses d'investissement : 147 422,12 €
- Recettes d'investissement : 67 346,69 €

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

3.3 Affectation du résultat exercice 2024

Présentation des résultats 2024, pour la commune du Val d'Ocre. Cf. tableau 2 ci-dessous.

Affectation des résultats :

- Déficit d'investissement de 113 701,93 €
- Virement au 1068 : 99 007,99 €

Tableau 2 - Affectation du résultat exercice 2024

2024 Commune du Val d'Ocre				
2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dep. Fonct.	Recette fonct.	Dep. Invest,	Recette Invest.
Report 2023	Déficit	Résultats	Solde exécution Inv	Exedant Fct capital.
		274 597,94	33 626,24	33 626,24
2024	639 803,82	695 350,38	147 422,12	67 346,43
Résultats 2024		55 546,56		- 80 075,69
2024 + Report 2023		969 948,32	181 048,36	100 972,67
Resultats cumulés		330 144,50	80 075,69	
1068			113 701,93	
Resultats 2024 à reporter sur 2025		216 442,57		

(Budget commune - 113 701,93 € et budget Assainissement + 14 693,94 €)
Report sur 2024 du résultat de fonctionnement : 246 880,90 €

(Budget commune + 216 442,57 € et budget Assainissement + 30 438,33 €).

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

3.4 Présentation et vote du budget principal 2025 : commune du Val d'Ocre

3.4.1 Vote du budget des dépenses de fonctionnement 2025

Le maire commente les options choisies pour le budget 2025, en particulier le calcul de la provision de risques (153,75 €) inscrite à l'article 6817 chapitre 68 et fait procéder au vote de celle-ci : cf. tableau 3 ci-dessous.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Le maire rappelle à l'assemblée que, suite au transfert des résultats du budget Assainissement vers le budget principal de la commune, les créances en cours sont maintenant portées par le budget principal. Comme pour la commune, des provisions de risques doivent être inscrites au budget et sont calculées comme suit : cf. tableau 4 ci-dessous.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Le maire fait ensuite procéder au vote du budget des dépenses de fonctionnement de la commune. Cf.

tableau 5 p. 28.

Budget des dépenses de fonctionnement pour 2025 : **929 228,58 €.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

3.4.2 Vote du budget des recettes de fonctionnement 2025

Le maire présente les éléments du budget des recettes de fonctionnement pour 2025. Cf. tableau 6 p. 28.

Budget des recettes de fonctionnement pour 2025 : **929 228,58 €.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

3.4.3 Vote du budget des dépenses d'investissement 2025

Le maire présente les éléments du budget des dépenses d'investissement pour 2025. Cf. tableau 7 p. 28.

Budget des dépenses d'investissement pour 2025 : **304 903,55 €.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

3.4.4 Vote du budget des recettes d'investissement 2025

Le maire présente les éléments du budget des recettes d'investissement pour 2025. Cf. tableau 8 p. 28

Budget des recettes d'investissement pour 2025 : **304 903,55 €.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

3.4.5 Autorisation du transfert partiel du résultat de fonctionnement du budget principal vers le budget annexe Assainissement de la communauté des communes de l'Aillantais en Bourgogne.

Le 19 décembre 2024, dans les locaux de la CCAB et en présence du président M. Mahfoud Aomar, le maire du Val d'Ocre a pris l'engagement de principe d'abonder le budget Assainissement de la CCAB à hauteur de 6 000 €.

Le maire demande au conseil de confirmer le transfert de 6 000 € du budget principal de la commune vers le budget Assainissement de la CCAB.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Tableau 3 - Budget principal 2025 - Fonctionnement

Analyse risques impayés sup à 2 ans		Budget du 15/04/2025	
		Impayés	Provisions Risques
Provision impayés	Tx de provision	17/03/2025	Chapitre 6817
Sur année 2024	0%	471,20 €	- €
2023	20%	- €	- €
2022	20%	- €	- €
2021	50%	- €	- €
2020 et avant (sup à 5 ans)	75%	205,00 €	153,75 €
6817		205,00 €	153,75 €
Non valeur 6541 - 6542			200,00 €

Tableau 4 - Budget principal 2025 - Fonctionnement

Analyse des Risques sup à 2 ans. Budget 2025 (ex budget Assainissement)			
BUDGET Commune 2025			
Analyse risques impayés sup à 2 ans		Impayés	Provisions Risques
Provision impayés	Tx de provision	17/03/2025	Chapitre 6817
Sur année 2024	0%	6 501,99 €	
2023	20%	581,84 €	116,37 €
2022	20%	590,17 €	118,03 €
2021	50%	114,27 €	57,14 €
2020 et avant (sup à 5 ans)	75%	575,59 €	431,69 €
6817		1 861,87 €	723,23 €
Non valeur 6541 - 6542			700,00 €

LE VAL D'OCRE - PROJET BUDGET Dépenses de Fonctionnement 2025

Article	Libelle	Prévu BP 24	Réalisé 24	Projet Budget 2025
011	Charges de gestion générale	265 800,00	217 374,82	301 700,00 €
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	146 500,00	92 193,16	147 500,00 €
61	SERVICES EXTÉRIEURS	78 100,00	88 776,56	107 000,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	29 600,00	26 496,90	35 600,00 €
63	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMIL	11 600,00	9 908,20	11 600,00 €
012	Charges de personnel	203 737,00	202 777,59	238 000,00 €
63	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMIL	3 000,00	2 769,84	3 000,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	200 737,00	200 007,75	235 000,00 €
014	Atténuation de produits	61 532,00	61 231,00	61 786,00 €
73	IMPÔTS ET TAXES	61 532,00	61 231,00	61 786,00 €
	Chapitres non globalisés	162 420,26	154 824,68	143 046,98 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	155 177,55	148 559,83	137 050,00 €
66	CHARGES FINANCIÈRES	4 500,00	4 260,21	3 800,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	900,00	161,93	500,00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PRO	1 842,71	1 842,71	1 696,98 €
042	Virt à la section d'invest et Ammortisemt	264 000,00	3 595,73	184 695,56 €
	TOTAL GENERAL	957 489,26	639 803,82	929 228,54 €

LE VAL D'OCRE - PROJET BUDGET Recettes de Fonctionnement 2025 Tableau 6

Article	Libelle	Prévu BP	Réalisé	PROJET BUDGET 2025
013	Atténuation des charges	1 000,00	3 241,00	13 000,00
	Chapitres non globalisés	916 489,26	691 409,38	916 228,54
002	Résultat de fonctionnement reporté	274 597,94	0,00	246 880,90
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET	42 680,00	49 611,82	45 635,00
73	IMPÔTS ET TAXES	351 610,00	369 225,99	370 365,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	168 961,00	192 402,27	179 947,64
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	73 500,00	73 840,02	73 200,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500,00	0,00	200,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	4 640,32	6 329,28	-
042		40 000,00	700,00	-
	TOTAL GENERAL	957 489,26	695 350,38	929 228,54

LE VAL D'OCRE - PROJET BUDGET Dépenses d'investissement 2025 Tableau 7

Article	Libelle	Prévu BP 24	Réalisé 24	PROJET Budget 2025
000	Non individualisées	215 009,12	99 282,21	205 895,56 €
2051	Site internet			5 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	171 009,12	57 275,57	200 895,56 €
00	Financières	83 626,24	48 139,91	99 007,99 €
001	Solde d'exécution section investissement	33 626,24	0,00	99 007,99 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	50 000,00	47 439,91	47 950,00 €
	TOTAL GENERAL	328 635,36	147 422,12	304 903,55 €

LE VAL D'OCRE - PROJET BUDGET Recettes d'investissement 2025 Tableau 8

Article	Libelle	Prévu BP 24	Réalisé 24	PROJET Budget 2025
000	Non individualisées	26 509,00	26 186,73	15 695,56 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	21 509,00	21 509,00	5 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	1 000,00	1 082,00	1 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	4 000,00	0,00	5 000,00 €
040	Amortissement des immobilisations	0,00	3 595,73	4 695,56 €
00	Financières	302 126,36	41 159,70	289 207,99 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	42 126,36	41 159,70	109 207,99 €
040	Virement de la section de fonctionnement	260 000,00	0,00	180 000,00 €

4. PROJET DE VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX CONSTRUCTIBLES

Trois parcelles constructibles, propriétés du Val d'Ocre, sont disponibles. Ces parcelles se situent rue Chaude. Après un long échange, le maire met au vote les conditions tarifaires pour la vente des différents terrains :

- **Lot 1 – 42 bis rue Chaude** : 4 900 m² environ dont 1 500 m² constructibles et environ 30 m en façade sur la rue Chaude (parcelles D3091, D3089, D3095, D3090 et D3118). Le prix de vente est de 30 400 €, soit 18 €/m² constructible et 1 €/m² non constructible.
- **Lot 2 – 48 bis rue Chaude** : 1 344 m² constructibles (parcelle D3157) et environ 17 m en façade sur la rue Chaude. Le prix de vente est de 29 568 €, soit 22 €/m² constructible.
- **Lot 3 – 48 ter rue Chaude** : 1 257 m² constructibles (parcelle D3156) et environ 17 m en façade sur la rue Chaude. Le prix de vente est de 27 654 €, soit 22 €/m² constructible.
- **L'achat des lots 2 et 3 non dissociables** donne lieu à un prix de 18 €/m² constructible, soit un prix total de 46 818 € (2 601 m² constructibles, environ 35 m en façade sur la rue Chaude, parcelles D3156 et D3157).

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

5. CONTRAT POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ

Ouverture d'un contrat saisonnier d'un agent technique du 15 avril 2025 au 15 novembre 2025, dont la mission est l'entretien des gîtes communaux (28 h mensuelles).

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

QUESTIONS DIVERSES

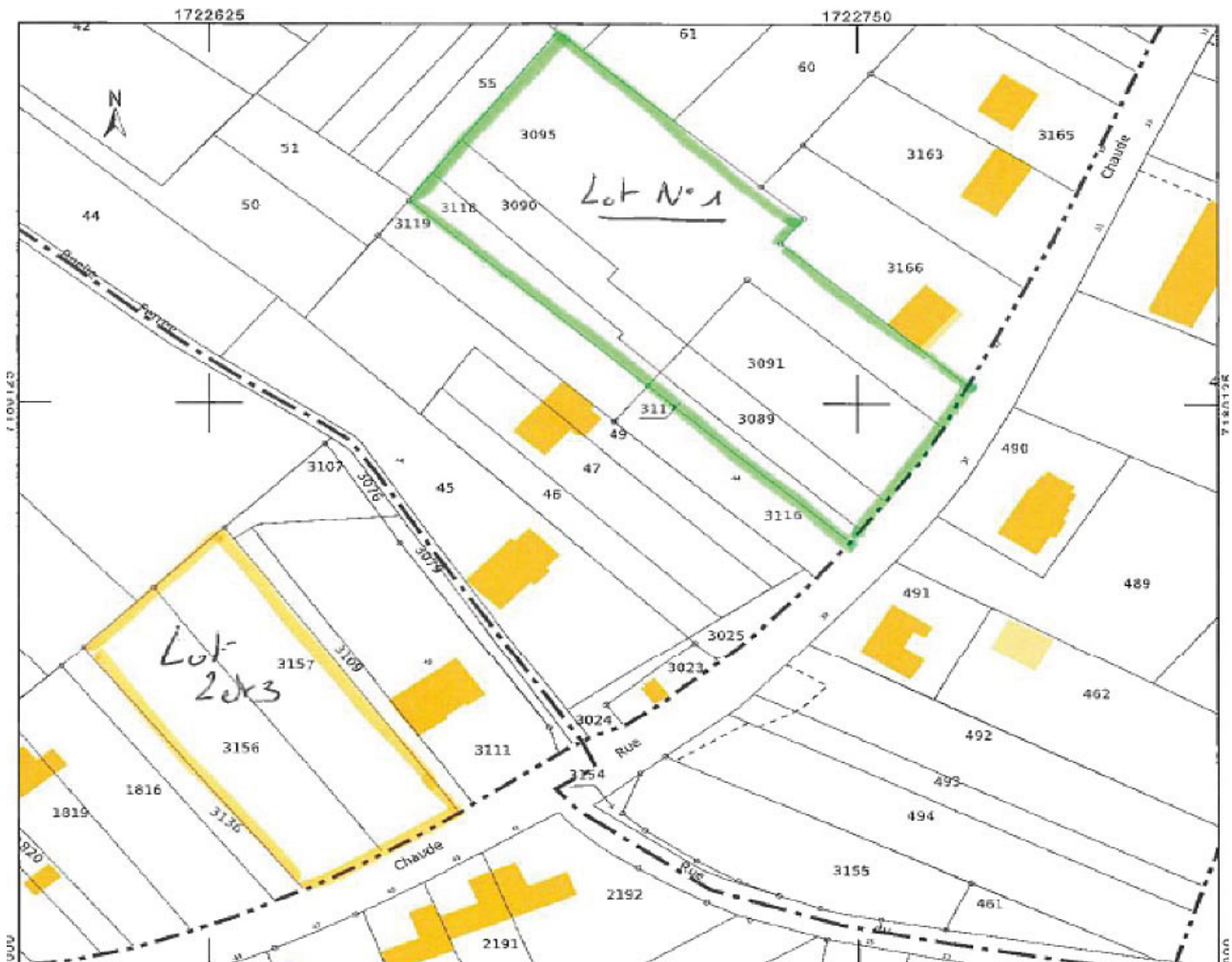
• Le maire

- Démission de Mme Veillard de la présidence du SIVOS. L'intérim est assuré par Mme Delin, 1^{re} vice-présidente du SIVOS.

- Dans un souci d'optimisation des charges financières de la commune, le changement du fournisseur de gaz est à l'étude.

• **Aurélie Jaluzot** rappelle le projet d'installer de nouveaux bancs sur la commune. Elle attend les propositions des membres du conseil et plus largement des habitants (voir annonce sur Panneau Pocket).

• **Stéphane Rouet** rappelle les plantations en cours sur les rétrécissements de chaussée et les divers travaux en cours dans la commune.



- Suite à une question d'**Aurore Luquin**, le maire confirme qu'aucune demande d'installation d'éoliennes sur la commune n'a été faite.
- Un conseiller s'étonne que l'association LASSA occupe régulièrement des espaces communaux alors qu'aucune AG ni présentation des comptes n'a été organisée ces dernières années. Suite à cette remarque, Françoise Richez demandera des informations à la présidente de l'association.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2025

Présent.e.s : Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Stéphane Rouet, Fabrice Salin.

Représenté.e.s : Aurélie Busset (par K. Delin), Patricia Guttadoro (par F. Richez).

Non représenté.e.s : Michel Fonfria, Aurore Luquin, Pascal Robelot, Laurence Terraz, Micheline Veillard.

Le maire demande à l'assemblée son autorisation pour ajouter un point à l'ordre du jour : Point n° 5, la vente d'un pavillon Domanys au 49 rue Chaude.

Information et échanges avec le bureau de l'association Val d'Ocre Patrimoine

Un échange a eu lieu afin d'améliorer les relations et la bonne information de part et d'autre.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

Le compte-rendu de la séance du 8 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. NOMINATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOS

Mme K. Delin a été élue présidente du Syndicat intercommunal à la vie scolaire du Vrin suite à l'acceptation par la Préfecture de la démission de Mme M. Veillard. La commune du Val d'Ocre doit donc nommer un second représentant.

M. Bernard Curnier est candidat.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

3. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mme F. Richez commente les subventions demandées par les associations (cf. tableau p. 31).

4. FACTURATION EXCEPTIONNELLE PAR LA COMMUNE

Il arrive que les employés communaux soient dans l'obligation d'intervenir en lieu et place de personnes privées à la demande du maire, le plus fréquemment pour des raisons de sécurité (sur les voies publiques par exemple).

Exceptionnellement, ces interventions peuvent avoir lieu à la demande écrite d'un habitant de la commune.

La commune se donne la possibilité de facturer leur prestation de la façon suivante pour l'intervention de deux agents.

- 1 heure 100 €
- ½ journée : 350 €
- 1 journée : 600 €

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

5. VENTE D'UN PAVILLON DOMANYS

Domanys projette de vendre le pavillon situé au 49 rue Chaude. Le prix est fixé à 62 370 €.

L'article L443.7 du code de la construction impose au vendeur de demander au conseil municipal un avis sur le prix de vente.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

QUESTIONS DIVERSES

- MAM : une assemblée générale s'est tenue le 28 mai 2025. Les deux nouvelles assistantes maternelles ont donc intégré l'association *La Cabane aux lutins*.

Une nouvelle assemblée générale est convoquée le 4 juillet 2025 pour acter la démission de l'actuel bureau et l'élection du nouveau.

- Projet Multisports et demandes de subventions : les réunions d'attribution de subventions du Conseil départemental et de la CCAB sont planifiées avant la fin du mois de juin.

- Entretien des agrès pour adultes et remplacement des jeux pour enfants : programmés.

- Rencontre avec les nouveaux arrivants le 22 juin : nous avons comptabilisé près de 30 nouveaux arrivants depuis le 1^{er} janvier 2024. Durant ce moment de convivialité, une présentation des associations est également prévue.

- Le maire demande que plusieurs personnes se rendent disponibles pour aider les habitants à télécharger l'application Panneau Pocket, très utile pour l'information de nos concitoyens.

TOUR DE TABLE

- **Françoise Richez**

- Site internet : décalé après l'été.

- Très bonne affluence aux premières expositions artistiques de la saison estivale.

Tableau des subventions demandées par les associations (voir page précédente).

Associations	Subv. 2024	Demande 2025	Commentaires	Proposition	Hors vote	Nb votants	Vote pour
ADMR	120 €	À définir	20 €/adhérents. 6 adhérents en 2024. En 2025 ?	120 €	2	11	11
LE BELLOVIDÈRE	200 €	200 €	Convention à renouveler chaque année. Animations écoles et bibliothèque St-Aubin. Tarifs réduits spectacles 16 €/12 €	200 €	0	13	13
CMD	600 €	250 €	Remplacement d'une banderole	250 €	1	12	12
CST bibliothèque	300 €	600 €	Réservée à l'achat de livres. En 2025 : pas de contribution exceptionnelle de CST comme en 2023 et 2024.	600 €	1	12	12
OISEAU À RESSORTS	600 €	600 €	Participation aux 7 ^e Journées photographiques. Budget global 9 000 €.	600 €	0	13	13
LES PANDAS	600 €	1000 €	Participation au camp d'été 7-11ans, lac du Bourdon. Budget global 6 300 €.	800 €	2	11	11
L'OBRIGADO	xxxx	650 €	Budget global d'un séjour en Bretagne : 16 120 €. 9 jeunes du Val d'Ocre	360 €	1	12	12
LE RAVILLON	xxxx	À définir	200 enfants dont 4 du Val d'Ocre.	0	0	13	13
AILLANT SPORT FOOTBALL	130 €	À définir	Participation à l'organisation du tournoi des jeunes. 13 jeunes du Val d'Ocre inscrits.	130 €	0	13	13
TOUCY ENTRAIDE	700 €	1 080€	180 colis en 2025 de 50 à 90 € / 223 colis en 2024	540 €	0	13	13
VAL D'OCRE PATRIMOINE	xxxx	1 000 €	Recevoir les Estivales en Puisaye	400 €	1	12	12
TOTAL	3 250 €	5 380 €		4 000 €			

• **Stéphane Rouet**

- Travaux dans la Ruelle du Curé et rue de Vendôme pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales.
- Projet de supprimer les barrières entourant l'ancien terrain de football afin de faciliter le travail d'entretien par les employés communaux.
- Renfort de l'équipe communale par l'Esat de Montholon pour l'entretien des espaces verts.

• **Karen Delin**

- Le problème électrique dans le foyer communal a été résolu. Le foyer est de nouveau accessible.

• **Auréli Jaluzot**

- La randonnée du Sivu aura lieu le dimanche 29 juin. Rendez-vous devant la mairie du Val d'Ocre pour une marche de 11 km jusqu'à Parly.
- Devis pour l'achat de nouveaux bancs reçu.

• **Bernard Duval**

- Regrette qu'aucun travaux n'aient été exécutés sur le pigeonnier du Moulin.

• **Jean-Hugues Motard**

- Déploire le mauvais état de certaines œuvres du Chemin des Arts. F. Richez indique qu'un plan de nettoyage et d'entretien a été décidé par l'association Asavat à l'occasion de la 4^e Biennale des Petits Formats. Ces actions d'entretien seront ouvertes à tous.

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU VAL D'OCRE
sur internet

<http://www.saint-aubin-chateau-neuf.fr>

ou sur votre portable

avec l'application PANNEAUPOCKET

PERMANENCES DES ÉLU.E.S

POUR JOINDRE LE MAIRE ET LES ADJOINT.E.S

Bernard Curnier : 06 73 69 56 64
Karen Delin : 06 10 16 07 77
Bernard Duval : 06 78 78 67 11
Françoise Richez : 06 11 84 60 36
Stéphane Rouet : 06 72 81 68 98

OUVERTURE DE LA MAIRIE

MAIRIE DU VAL D'OCRE

Ouverture au public de la mairie et de l'agence postale :
- du lundi au vendredi de 15h à 17h
- le samedi de 10h à 12h.

tél : 03 86 91 51 78

mail : mairie@levaldocre.fr

site : www.saint-aubin-chateau-neuf.fr

CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile et au cabinet

Sur rendez-vous : 03 86 63 25 59.

Valérie Auboussu et Marie Pinchaud
19 bis Grande Rue de Saint-Aubin
89110 Le Val d'Ocre



CARNET

Bienvenue à :

- Rita Bilbault Sangoï née le 20 avril 2025
- Loïs et Giulian Sapin nés le 30 mai 2025
- Lyna Perrier née le 11 juin 2025

Nos félicitations à :

- Alain Mouton et Brigitte Cherrier, le 7 juillet 2025

Nos condoléances à la famille de :

- Raymond Luca décédé le 29 décembre 2025

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences de l'assistante sociale :

au Conseil départemental : 03 86 49 58 89

AGENDA 2025

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
11 juillet	Pique-nique concert	Moulin du Berceau	CMD
19 juillet-10 août	Exposition Raymond Humbert	Musée Larcena	Municipalité
22 juillet	Yonne Tour Sport	Moulin du Berceau	Municipalité / Département
1 ^{er} août	Pique-nique concert	Moulin du Berceau	CMD
15 août - 7 sept.	Exposition C. Grimbert	Musée Larcena	Municipalité
22 août	Pique-nique concert	Moulin du Berceau	CMD
22 août	Récital Estivale Puisaye	Église St-Aubin	Val d'Ocre Patrimoine
27 sept. - 5 oct.	Journées photographiques	Atelier 19b & Bar éphémère	Oiseau à ressorts
11 novembre	Braderie de livres	Foyer communal	CST bibliothèque
30 novembre	Marché de Noël	Foyer communal	Pandas

24

Au *fil* de l'Ocre

BULLETIN COMMUNAL DU VAL D'OCRE - JUILLET 2025

LES PLACEAUX • LE PETIT FUMERAULT • LE MOULIN FULGET • LA RACINE • LE MOULIN DU BERCEAU • LES CHAMPS BLANCS • LE MOULIN DE VILLE • SUR OCRE • FOURROLLES • SAINT-MARTIN-SUR-OCRE • LES FLEIX • SAINT-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF • FRAUVILLE • BIGNON • LA RUE NEUVE • BOISSERELLE • LES BRÛLERIES • CHARMANT • LA CHAUME AUX CHÈVRES • LES ARCHONS • LES GRÉLONS • JEUILLY



Photo © Anne Nguyen Dao



COMMUNE
DU VAL D'OCRE

LA MUNICIPALITÉ
INFORME
Yonne Tour Sport
pour la 3^e fois au
Moulin du Berceau

LA VIE AUX
VILLAGES
30 lycéens, 30 artistes

QUESTIONS À...
Florent Michard,
lieutenant pompier

24

Au *fil* de l'Ocre

BULLETIN COMMUNAL DU VAL D'OCRE - JUILLET 2025

LES PLACEAUX • LE PETIT FUMERAULT • LE MOULIN FULGET • LA RACINE • LE MOULIN DU BERCEAU • LES CHAMPS BLANCS • LE MOULIN DE VILLE • SUR OCRE • FOURROLLES • **SAINT-MARTIN-SUR-OCRE** • LES FLEIX • **SAINT-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF** • FRAUVILLE • BIGNON • LA RUE NEUVE • BOISSERELLE • LES BRÛLÉRIES • CHARMANT • LA CHAUME AUX CHÈVRES • LES ARCHONS • LES GRÉLONS • JEUILLY



Photo ©Anne Nguyen Dao



COMMUNE
DU VAL D'OCRE

LA MUNICIPALITÉ
INFORME
Yonne Tour Sport
pour la 2^e fois au
Moulin du Berceau

LA VIE AUX
VILLAGES
30 lycéens, 30 artistes

QUESTIONS À...
Florent Michard,
lieutenant pompier

Le dimanche 22 juin, la municipalité du Val d'Ocre organisait un moment de convivialité au Moulin du Berceau. Ce fut l'occasion pour nos associations de parler de leurs activités et pour le maire de présenter les nouveaux arrivants.

Ces deux rendez-vous importants pour notre collectivité se déroulent traditionnellement à l'occasion des vœux du maire en janvier. Mais, pour la première fois, nous souhaitons « bousculer » nos habitudes et profiter des beaux jours et du moulin du Berceau pour cette fête.

En effet, avec le printemps, l'activité de nos associations bat son plein, et depuis janvier 2024, de nombreux « Val d'Ocriens et Val d'Ocriennes » nous ont rejoints.

En 18 mois, près d'une trentaine de nouveaux foyers se sont installés au Val d'Ocre. C'est un chiffre important qui reflète l'attractivité de notre village, attractivité portée pour partie par la vitalité de notre tissu associatif. Alors rencontrons-nous, accueillons, échangeons, apprenons à nous connaître et soyons curieux les uns

des autres. Que chaque nouvelle famille se sente chez elle au Val d'Ocre et qu'aucun ancien ne puisse dire « Maintenant on ne connaît plus personne ! »

Je formule le vœu que chacun, chacune, trouve ou garde sa place dans notre communauté municipale.

Les nombreuses activités qui se déroulent au Val d'Ocre sont autant d'occasions pour nous croiser, créer ou raffermir les liens. Alors, allons vers nos associations, participons à leurs projets, profitons de leurs événements, soyons les acteurs de la vie de notre village. Nous attendons beaucoup des associations, elles attendent beaucoup de nous...

Depuis 2020, votre équipe municipale défend comme valeur centrale le bien vivre ensemble. Cette valeur reste et restera une préoccupation principale pour les élus du Val d'Ocre.

Bernard Curnier, votre maire

Un bel été à tous !



Sommaire

Édito.....	p. 2
La municipalité informe.....	p. 3
La CCAB.....	p. 6
La vie aux villages.....	p. 7
Questions à.....	p. 15
La vie associative.....	p. 17
Les conseils municipaux.....	p. 22
Bloc notes.....	p. 32

Couverture : Tournesols, photo Anne Nguyen Dao

Remerciements aux photographes : CCAB, P. Cibille, B. Curnier, S. Korsia, A. Nguyen Dao, F. Richez, S. Rouet, B. Six, les associations.

Ont collaboré à ce numéro : le comité de rédaction, Karen Delin, Michèle Delesse, Bruno Six, les associations.

Comité de rédaction : Bernard Curnier, Patricia Guttadoro, Stéphane Korsia, Patrice Lagrange, Anne Nguyen Dao, Françoise Richez.

Pour toute demande vous pouvez vous adresser au comité de rédaction : fildelocre@gmail.com

Fil de l'Ocre n°24 tiré en 500 exemplaires - distribué à tous les foyers du Val d'Ocre

Conception et mise en page : Anne Nguyen Dao